

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 12 AVRIL 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 19 — No 15

Le crédit agricole

Les députés n'en comprennent pas l'importance, ils se contentent d'en parler — Où l'on constate que les cultivateurs sont mal représentés

Il est reconnu aujourd'hui que le crédit agricole est une des mesures les plus importantes et les plus nécessaires pour la classe agricole. Jusqu'à ces dernières années, les cultivateurs avaient un certain crédit à leur disposition, mais actuellement, même s'ils offrent les meilleures garanties, il n'y a presque plus de crédit pour eux. La triste situation qui est faite à ceux qui se voient forcés de perdre les économies de 10, 15 ou 20 ans de travail, ou encore de ce que leurs parents ont pu économiser pour eux afin de leur aider à s'établir, cette situation quasi révoltante devrait amener ceux qui sont payés pour leur aider à agir, mais non, ils sont trop bien payés pour ne rien faire, ils ne peuvent pas comprendre la douleur déchirante d'un père qui se voit réduit à perdre ce qu'il a économisé avec sa femme et ses enfants, en même temps que ce qu'il a reçu de ses parents pour s'établir. Ces gens-là n'ambitionnent que le fonctionnarisme ou les classes professionnelles pour leurs fils, là où ils seront assurés d'un salaire ou d'un tarif, arbitraire, mais peu importe, ces gens-là ne peuvent pas comprendre le chagrin d'un père et d'une mère âgés, qui ont travaillé toute leur vie pour établir leurs fils après les avoir bien élevés, qui ont bien réussi, et qui aujourd'hui voient leurs fils ruinés avec leur famille, sans aucun espoir, sans aucun avenir possible sur lequel ils peuvent compter un peu. Si nos législateurs pouvaient comprendre un peu les douleurs cuisantes que les cultivateurs endurent actuellement, ils se forceraient plus pour eux qu'ils le font actuellement. Tous ces gens d'affaires qui sont disposés à faire faillite de gaieté de coeur ne comprennent pas les sentiments de ceux qui sont prêts à tous les sacrifices pour payer ce qu'ils doivent; ceci devrait augmenter leur crédit si on les comprenait et si on consentait à vouloir les aider. Mais non.

* * *

Le 17 janvier, M. Laurent Barré inscrivait au feuillet de la Chambre une motion demandant un crédit agricole dont il définissait le mode d'organisation. Cette motion fut appelée pour discussion devant la Chambre le 1er mars, et M. Barré fut le seul à en parler; le 8 mars M. Dugas fit son discours par lequel il prouva qu'il était loin de connaître la question; le 16 mars, celui qui avait proposé l'ajournement le 8 étant absent de la Chambre, M. Antoine Elie fit son discours et il y eut encore ajournement; la semaine suivante la motion Barré fut appelée pour discussion deux fois, et c'est au cours d'un de ces débats que M. Paul Sauvé proposa un amendement qui, au lieu de dire comment le crédit agricole devait être organisé, demandait simplement l'organisation d'une commission indépendante pour organiser et administrer un crédit agricole.

La semaine dernière au cours d'un premier débat, M. Edouard Fortin, député de Beauce, a proposé le sous-amendement suivant: Que tous les mots après "Que" dans la motion soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre tout en se déclarant prête à contribuer au système du Prêt agricole fédéral aux conditions les plus avantageuses pour les cultivateurs, invite le gouvernement à étudier les meilleurs moyens pour aider aux Caisses Populaires et faciliter leurs opérations dans la province."

Cette motion réduit les deux autres au statu quo, c'est-à-dire que M. Fortin se déclare satisfait du crédit dont jouissent actuellement les cultivateurs. M. Fortin dit qu'il faut avoir le courage de dire que la crise ne permet pas à la province de Québec de créer actuellement un crédit agricole provincial. Le mauvais état de nos finances municipales va probablement obliger d'ailleurs le gouvernement à assumer de nouvelles charges. Nos industries vont avoir besoin d'aide supplémentaire.

Le gouvernement doit aider les municipalités et les industries, d'après M. Fortin, mais ses finances ne lui permettent pas de rendre aux cultivateurs même les services qui ne coûtent rien. Nous comprenons qu'il est bien difficile à un homme qui a acheté pour \$11,500 une entreprise évaluée à \$22,000 et pour laquelle on dit que le public avait souscrit \$75,000, il est bien difficile alors de comprendre la situation et les besoins de ceux qui ont payé \$11,500 pour une terre, et qui la perdent pour une balance de dette de \$3,000, \$4,000 ou \$5,000, qu'ils ne peuvent pas trouver à emprunter pour rembourser leurs créanciers.

* * *

On pourrait croire que la Chambre s'est opposée en bloc à l'amendement de M. Fortin qui veut faire dire à la Chambre qu'elle est satisfaite de l'état actuel, pour appuyer les deux autres motions qui demandent l'organisation immédiate d'un crédit agricole, mais non, il n'y a eu que les 11 membres de l'Opposition et deux députés ministériels qui ont eu assez de conviction et assez de courage pour voter en faveur d'un crédit agricole. Nous n'avons pas besoin de nommer les onze membres de l'opposition, mais nous sommes heureux de dire que MM. Lucien Lamoureux, député d'Iberville, et L. J. Thisdell, député de Maskinongé, deux cultivateurs, ont eu le courage de voter contre le gouvernement et contre le sous-amendement Fortin. Un autre député, M. J.-E. Charbonneau, député de Napierville-Laprairie, a voté pour l'amendement Fortin, et ensuite il a voté contre la motion principale lorsqu'elle n'était plus que le mot "que" de la motion Barré suivi du sous-amendement Fortin. Ce vote de M. Charbonneau est assez difficilement explicable si ce n'est que si M. Charbonneau avait été certain que d'autres députés libéraux voteraient avec l'opposition sur cette question, il aurait probablement lui-même voté contre le sous-amendement Fortin, mais votant avant MM. Lamoureux et Thisdell, il n'a pas osé se risquer, ce que M. Lamoureux n'a pas craint lui. Nous ne pourrions pas féliciter M. Charbonneau autant que MM. Lamoureux et Thisdell, mais il faut tout de même reconnaître qu'il a fait un peu mieux que les autres cultivateurs assis à la droite de l'orateur.

Tant que des autres députés ruraux qui ne sont pas cultivateurs eux-mêmes, on ne peut pas trop attendre d'eux en faveur des cultivateurs, car ils n'ont pas été élus pour cela. Ils ont été élus pour représenter leur parti dans le comté et non pas pour représenter le comté dans le parti.

Il est évident que les intérêts des cultivateurs ont été sacrifiés encore une fois parce qu'il n'y a pas assez de cultivateurs à la Chambre, et ainsi il y a trop de gens qui prétendent tout connaître et qui ne connaissent pas du tout les besoins de l'agriculture.

Oscar GATINEAU

Ouf! Les élections sont finies!

Quand on réfléchit bien à ce que sont les périodes électorales, on se dit que si le régime constitutionnel avait été établi et s'il y avait eu des élections lorsque les liturgies des Saints ont été composées, on aurait certainement ajouté un autre verset qui aurait été: "Des élections, délivrez-nous Seigneur". Est-il une période où il se gaspille autant d'argent, autant d'énergie et autant de volonté inutilement? Est-il une période où l'on peut voir autant de gens qui auraient intérêt à s'entendre, à s'aider, à s'appuyer les uns les autres, et qui au lieu de cela s'acharnent les uns contre les autres? Si les élus dépensaient pour bien remplir leur mandat 25% de l'énergie qu'ils dépensent pour se faire élire, nous serions à peu près bien administrés. Nous venons de vivre une de ces périodes électorales à Montréal. Elle n'a pratiquement duré que huit jours, mais elle a été très active si non violente. Nous nous sommes quelque peu amusés à suivre cette campagne, mais quand on s'arrête à réfléchir sérieusement aux conséquences d'un tel débordement d'activité, on ne peut faire autrement que de se sentir pris d'un sentiment de tristesse. Il faudrait n'avoir aucun sentiment de fierté pour ne pas déplorer une telle abondance d'insinuations et d'accusations dont quelques-uns sont peut-être vraies, mais dont la plupart sont certainement fausses. Un étranger qui aurait été à la radio ce que nous avons dit de son adversaire en serait venu à la conclusion que tous nos candidats étaient des hommes ayant beaucoup de défauts, et bien loin de mériter la confiance populaire.

* * *

Il y avait à Montréal 30 échevins et un maire à élire, mais presque toute l'attention était portée sur l'élection du maire. Il en est ainsi dans notre bonne province, démocratique, les élections en sont sur la tête des chefs, et se sont eux qui reçoivent tous les coups.

Le maire élu lundi à Montréal a dû encaisser tout ce qui peut se dire contre un homme par des gens qui n'hésitent devant aucune affirmation quelle qu'elle soit la vérité. Malgré tout cela 90,000 électeurs de Montréal ont voté pour M. Camille Houde. Nous laissons à nos lecteurs le choix du qualificatif qui convient à ces 90,000 électeurs, si les accusations lancées contre M. Houde ont quelques fondements, et nous laissons également aux lecteurs le choix du qualificatif qui convient aux adversaires de M. Houde si les mêmes 90,000 électeurs n'ont pas eu tort de ne pas les croire.

Quelle force nous serions si nous étions capables de comprendre assez nos intérêts pour nous unir pour les sauvegarder, comme les Juifs, par exemple, au lieu de nous déchirer et de travailler à nous détruire sur le terrain politique où toutes les questions sont des questions pour y être réglées. Si tous nos bons hommes qui se dépensent en luttes politiques désastreuses s'unissaient pour la solution de nos problèmes, nous serions vite des bienheureux dans notre province.

* * *

C'est une tâche colossale que celle d'entreprendre M. Houde de régler les affaires de Montréal dans l'état actuel des besoins et des fi-

Oscar GATINEAU

"Y A MENTI!"

"Comment trouvez-vous ça?" nous dit-il en manière d'introduction qui devait vite nous amener au but de sa visite. "Avez-vous vu que le ministre de l'Agriculture a déclaré en Chambre l'autre jour que l'ancienne Commission de l'Industrie Laitière avait fait remonter le prix du lait et fait gagner ainsi \$125,000 aux cultivateurs?" Un cultivateur, qui expédie son lait en nature sur le marché de Montréal, nous arrivait en colère l'autre jour:

"Eh bien, y a menti! et si vous êtes trop lâches pour lui dire, je m'en vais lui dire moi!"

Le notre homme de continuer: "L'an dernier, c'est-à-dire durant l'hiver 1932-1933, l'existence de cette fameuse Commission d'Industrie Laitière qui devait tous nous sauver, nous, les expéditeurs de lait à Montréal, les laitiers nous payaient notre lait \$1.60 du 100 livres durant les mois d'hiver. Cet hiver la Commission a fixé le prix à \$1.50. Est-ce cela qu'on appelle une augmentation de prix?"

"Et pourtant, cet hiver, les engrais alimentaires se vendaient les 2-3 plus cher que l'an dernier et le foin le double". L'an dernier, nous avons payé le son et le gru de \$16.00 à \$18.00 la tonne, tout l'hiver. Cette année nous payons de \$26.00 à \$28.00 la tonne.

"Et le foin s'achetait pour \$5.00 et \$6.00 la tonne; cette année il nous coûte de \$10 à \$13.00 la tonne."

"De sorte qu'en vendant notre lait à \$1.50 du 100 livres, nous faisons tellement d'argent, cet hiver, que si nous voulons soigner nos vaches comme il faut, il nous faut nous-mêmes nous passer de manger."

"Et c'est après cela qu'on vient nous dire que la Commission a fait remonter les prix du lait et sauvé ainsi \$125,000 aux habitants". Nous ne sommes pas assez

Un prétexte

Lorsque les modifications à la loi des produits laitiers ont été adoptées en comité, à la Chambre de Québec, il a été dit que la Chambre devait retrancher deux clauses du bill parce que nous ne pouvions pas légitimer sur le commerce avec les autres provinces. Jusqu'à preuve du contraire, nous demeurons d'avis que ce n'est là qu'un prétexte pour cacher la recule de la loi gouvernementale devant les demandes des laitiers. Il ne devrait pas falloir bien des cas comme celui-ci pour faire comprendre aux cultivateurs qu'ils doivent cesser de se fier aux autres, et qu'ils doivent s'organiser pour avoir quelque chose de leur propre intérêt en temps et lieu. Les expéditeurs de lait auraient dû avoir là, devant le comité, un représentant pour dire ce que comportait le fait de retrancher ces deux clauses, pour les cultivateurs. Nous sommes bien de l'avis de ceux qui prétendent que M. Godbout, un ministre de l'Agriculture qui connaît les besoins des cultivateurs et qui veut leur être utile, mais il faudra bien admettre

avec nous que jusqu'ici il a réussi bien peu de ses projets, parce que les autres qui sont autour de lui trouvent moyen de contrecarrer ses volontés et de faire accepter les leurs. Dans la question qui nous intéresse dans le moment, nous sommes encore d'avis que ce n'est pas le ministre qui a reculé de lui-même mais qu'il a été forcé par d'autres.

Il arrive trop souvent que lorsque le gouvernement ne veut pas agir sur une question, il s'autorise d'une consultation de l'assistant procureur général.

Si on veut laisser les laitiers exploiter librement les cultivateurs qu'on ne dise donc, mais qu'on ne se cherche pas de prétexte. On dit depuis plusieurs mois que le gouvernement va autoriser la Commission à fixer les prix du lait. On présente un bill à cet effet, et ensuite, sans faire de bruit, on retranche deux clauses qui enlèvent toute la valeur du bill. Il est probable que sans le Bulletin des agriculteurs, il aurait fallu quelque temps avant que l'on sache que la Commission n'aurait pas le pouvoir de fixer les prix du lait, car pas un journal n'en a encore parlé.

Il y a bien dans le bill certaine clause autorisant la Commission à fixer les prix, mais il n'y a plus rien qui empêche les laitiers d'aller acheter du lait n'importe où à n'importe quel prix. On a précisément enlevé la clause qui était la base de la fixation des prix, celle qui défendait aux laitiers de vendre du lait payé en bas du prix fixé par la Commission. Il ne s'agit pas ici d'empêcher l'achat du lait dans la province de l'Ontario, mais il s'agit plutôt d'y fixer, là comme ici, un minimum de prix aux cultivateurs. Nous sommes certains que pas un cultivateur de l'Ontario, ni le gouvernement de cette province ne se sont opposés à cette clause qui leur est favorable autant qu'aux cultivateurs de cette province.

Tel qu'actuellement, si la Commission tente de fixer des prix pour les cultivateurs du Québec, les laitiers seront libres d'aller acheter du lait dans l'Ontario à n'importe quel prix, et à cause de cela la Commission a le devoir de ne pas fixer de prix, qui, en définitive, favoriseraient l'Ontario au détriment de notre province.

La dernière recule du gouvernement de Québec favorise simplement le "dumping" du lait de l'Ontario dans notre province.

Les cultivateurs sont-ils satisfaits? Nous, nous ne le sommes pas.

"En se serrant la ceinture"

Dans un récent discours à Ottawa, M. Bourassa a exprimé l'avis que la distribution de la malle rurale par courrier devrait être abolie, et cela par mesure d'économie. C'est sans doute par distraction que M. Bourassa a oublié de mentionner l'abolition du service de livraison à domicile de la poste dans les villes. Il est évident qu'il y aurait double économie à réaliser en abolissant ce service à la ville comme à la campagne, cependant il y aurait à considérer si, en jetant sur le pavé ces petits salaires qui font cette distribution et en les mettant à la merci des entrepreneurs en secours directs, dont le métier est florissant par le temps qui court, le pays en fin de compte se trouverait bien plus riche.

Il y a d'autres économies qui pourraient se faire à Ottawa et aux autres villes. M. Bourassa ne semble pas avoir songé. Je veux parler du privilège qu'ont nos honorables députés, sénateurs et ministres, de faire transporter leur correspondance et leur linge... de réchange gratis aux frais de Sa Majesté le peuple qui paie les taxes.

On se demande parfois si les promesses de M. Bennett et les lamentations de M. King dans la vallée de l'humiliation valent bien ce qu'elles coûtent en frais de poste pour les transporter aux quatre coins du pays. D'ailleurs ce privilège qu'ont nos gouvernements fédéraux de faire transporter leur malle franco et qui n'existe pas pour nos députés provinciaux, est tout un dérivé de ces derniers. On se fait mal à l'idée que dans un pays démocratique comme le nôtre, un groupe de législateurs puisse jouir de privilèges que n'ont pas leurs confrères d'autres législatures.

Quelle justice y a-t-il, par exemple, à permettre à M. Gobeil, simple député, d'exprimer gratuitement ses craintes sur l'orthodoxie de ce qu'il s'ensuive à l'université de Montréal, tandis qu'un chef de gouvernement comme M. Taschereau ne peut fulminer l'anathème contre la doctrine des "Jeune-Canada" sans payer des timbres et M. Bourassa lui-même admettra qu'il n'est pas juste que ses grands discours qu'il fait à Ottawa circulent librement par tout le pays tandis qu'on exige que les pièces d'éloquence de M. David à Québec soient timbrées

L'agriculture familiale

Elle n'est pas la panacée que quelques-uns croient

De toutes les doctrines économiques prêchées aux cultivateurs par ceux qui n'ont jamais cultivé, l'agriculture familiale est une de celles auxquelles on attache le plus d'importance.

Nous sommes d'avis que pour bien se comprendre sur cette question il faudrait que tous ceux qui en parlent lui donnent la définition qu'ils lui supposent. Il y a bien des manières d'interpréter ce qu'est l'agriculture familiale, et nous nous demandons si plusieurs n'y commettent pas quelque erreur.

Il nous semble que dans notre province l'agriculture familiale est la seule pratique. A peu près tous les cultivateurs travaillent avec leur famille et uniquement pour sa subsistance et pour son avenir.

Si un certain nombre de familles dans le passé comme aujourd'hui n'avaient pas assez de propriété pour occuper toute la famille, c'est parce que les agriculteurs ont manqué de bons conseils et de capital. La génération qui exerce ses activités depuis vingt et quelques années a reçu beaucoup de conseils, mais si on fait une petite enquête sur le passé de ceux qui sont aujourd'hui en mauvaise posture financière, on trouve qu'il y en a autant, et même plus, parmi ceux qui ont suivi de leur mieux les conseils qu'on leur a donnés par les techniciens, que parmi ceux qui ne s'en sont jamais occupés. On est surpris tous les jours de constater combien notre population était attachée à la terre, il a fallu que l'agriculture rapporte bien peu pour qu'on ait grand nombre s'en soient détachés pour aller s'établir dans les villes.

On admettra donc que le bien ultime pour lequel travaillent nos agriculteurs est bien leur famille et que c'est pour des causes indépendantes de leur volonté et de leurs désirs les plus ardents s'ils ne pratiquent pas toujours l'agriculture familiale telle que quelques-uns pourraient l'expliquer.

C'est une erreur bien pardonnable pour ceux qui n'ont jamais cultivé, mais une erreur tout de même que de prétendre que le cultivateur de 30 vaches pour lesquelles il achète une partie de la nourriture, a une situation financière beaucoup plus compliquée que l'autre ne possédant que 5 vaches trouvant leur nourriture sur la terre.

Qu'on cite donc le cas d'un cultivateur de 5 et 10 vaches, qui a donné à sa famille l'occasion de se développer intellectuellement et qui a pu en même temps aider à ses fils.

Autrefois les cultivateurs vivaient ainsi. Ils avaient peu de revenus et ils se contentaient de peu. Ils produisaient sur la ferme un peu de tout ce dont ils avaient besoin et ils n'achetaient rien autre chose parce qu'ils ne l'auraient pas pu dans la plupart des cas. Dans ce temps-là les pères ou les grands garçons allaient "à la brique" ou aux chantiers du Haut-Canada, et ensuite à ceux des Etats-Unis, tous les ans pour trouver ce qu'il fallait pour la famille, et les jeunes garçons allaient s'y gagner quelques centaines de dollars pour les premières dépenses de leur établissement sur une terre nouvelle.

On peut dire qu'alors il y avait à peu près 80 pour cent des familles qui établissaient un jeune sur la ferme paternelle, et 20 pour cent des familles émigraient dans les villes, surtout les villes américaines. Il y avait au plus 50 sur 100 familles qui établissaient un deuxième fils sur la terre, et les autres abandonnaient l'agriculture malgré eux à cause de leur impossibilité de s'établir. Les difficultés d'établissement sont aujourd'hui quadruplées, et ce serait une grave erreur de croire qu'avec le peu de moyens que procure l'agriculture familiale telle que quelques-uns la

Oscar GATINEAU

Nous n'avons pas le moindre doute sur la sincérité et la bonne volonté de ceux qui préchent l'agriculture familiale, mais nous leur disons qu'il y a quelque chose de plus pratique à leur enseigner. On ne doit pas s'attarder à prêcher l'économie à la classe la plus pauvre, mais il serait avantageux de montrer les progrès et les avantages de l'industrialisation à la classe qui y a le moins pensé au lieu de lui reprocher de s'être quelque peu engagée dans une voie dans laquelle elle a été entraînée par les autres classes.

Oscar GATINEAU

On demande à M. Taschereau

D'activer le retour à la terre — De préparer l'établissement des jeunes gens et des chômeurs qui veulent se faire une ferme

NOUVEAU MANIFESTE DE L'A. C. V., SECTION MONT-ROYAL

Nous ne pouvons laisser passer la session de Québec sans renouveler nos instances pour que le gouvernement y prenne les mesures les plus efficaces de retour à la terre pour l'établissement de notre jeunesse rurale et des déserteurs repentants qui désirent se faire une ferme.

Toutes les associations de la province ont à plusieurs reprises demandé ce remède aux secours directs et à l'encombrement des vil-

(Suite à la page 2)

— sans jeu de mots — pour les mettre à la poste.

Pourquoi M. Godbout, quand il veut faire savoir à ses administrés qu'un crédit agricole trop facile serait une mauvaise chose pour les habitants, que le succès en agriculture est une affaire d'instruction, ne pourrait-il joindre des franchises postales aussi bien que M.

FRANCIS

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous vous acquittiez immédiatement.

TRIBUNE LIBRE

A propos de sirop d'érable

Tingwick, le 26 mars 1934

Monsieur le Directeur,
Si je reviens sur ce sujet, ce n'est que pour donner raison à M. Vaillancourt. Cependant je tiens à lui dire que je trouve étrange l'attitude de son ami et encore plus sa manière de discuter. Comme il est supposé être si renseigné, comme membre de la Société des producteurs de sucre, je ne vois pas pourquoi il n'était pas capable de me répondre sans avoir recours à des termes que je qualifie pour ma part de grossiers. C'était si facile, puis-je le dire, que j'ai vu votre ami à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Jacques.

Ceci dit, l'explication mon erreur, c'est bien simple, les prix que j'ai donnés étaient fournis par l'un de vos membres, qui était supposé savoir des prix qu'il avait reçus, cependant, il s'était trompé, je ne crois pas nécessaire d'expliquer comment, et si c'est comme vous le dites, que vous avez payé 7 sous le livre pour la première qualité en 1932, je ne crois pas que la Société ait pris de trop gros profits; je sais qu'elle a fait tout son possible, l'avenir nous dira s'il en sera ainsi pour 1933, car, comme vous le laissez entendre, la société a encore une remise à faire.

Tandis que je suis à parler de sirop d'érable, et comme le temps est bien choisi pour traiter de cette question, puisque nous sommes à la veille des sucres, vous me permettrez, j'espère, M. Vaillancourt de vous faire une suggestion. Ne serait-il pas possible que de concert avec M. Rioux, président de l'U. C. C., et le R. P. Lebel, vous usiez de votre influence auprès de M. Bennett pour qu'il travaille à ce que les droits imposés sur nos sucres et sirops d'érable par le gouvernement soient réduits ou totalement enlevés? Je crois qu'un traité en ce sens est possible, car les États-Unis n'ont presque pas de ce produit, et leur pouvoir de consommation est considérable. Il n'y a plus qu'avec nos voisins que le gouvernement n'a pas fait de traité, je crois qu'il est de l'intérêt des deux pays que nous en ayons un plus tôt.

Je ne voudrais pas terminer cette lettre sans souligner que nous apprécions la publicité qui est faite à nos sirops et sucres d'érable, en Angleterre et en France, mais nous apprécions davantage de la publicité faite chez nos voisins des États-Unis. Cela aurait pour bon effet de décider le gouvernement à améliorer et à lever l'embargo sur un produit dont il a tant besoin. Je termine, et j'espère que M. Vaillancourt apportera quelque attention à ma suggestion, de même que M. Rioux. Je ne suis pas de ceux qui prétendent régler toutes les questions économiques du monde, mais je prétends être capable de donner mon opinion comme n'importe quel homme de la société.

J'aimerais encore mieux la critique faite publiquement, un peu agressive, que celle faite sur le perron de l'église, dans les magasins, les boutiques ou ailleurs, afin que si l'un d'y a à faire, elle soit faite et qu'ainsi le monde soit renseigné.

Merci M. Vaillancourt de votre bienveillante réponse, Merci M. le Directeur de votre patience à me parler.

Edmond PLOUDE

Les cultivateurs doivent se soutenir

Notre-Dame de Stanbridge, avril, 1934

Monsieur le Directeur,
La session provinciale tire à sa fin. Les cultivateurs qui espèrent voir se passer des lois pour leur venir en aide s'aperçoivent qu'ils sont laissés de côté et sans secours tels qu'ils sont actuellement. Il n'y a que le moratoire avec une extension de temps d'un an. C'est tout ce que rien, car celui qui peut payer ses taxes et ses intérêts est exempt des ambitions des créanciers. Si le gouvernement provincial nommait une commission paroissiale, telle que demandée plusieurs fois, et de la manière indiquée par l'U. C. C. et le Bulletin des Agriculteurs, cela serait le meilleur remède pour aider le débiteur endetté, et cela sans coûter rien à personne.

Il est question d'accroître la commission d'industrie laitière des pouvoirs de fixer les prix du lait aux producteurs qui vendent aux laiteries des villes. Cela est d'une grande importance pour les producteurs qui vendent leur lait en bas du prix coûtant. La commission est en mesure de le faire, car elle a un rapport d'une enquête faite à ce sujet. Nous, les cultivateurs, nous savons à qui nous adresser si les choses ne marchent pas bien et la commission n'aura aucune difficulté si elle ne rend pas justice. Elle doit aussi fixer le prix de vente aux consommateurs laissant aux laite-

Payer votre abonnement à son échéance, c'est aider le "Bulletin des Agriculteurs à travailler davantage pour la classe agricole.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Tox, Goutte, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer le perron, le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine prise le premier temps et à l'autome assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCH sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. Écrire à: M. J. H. U. MICHAUD, à la Pharmacie Brunet, rue St-Jacques, St-Jacques, P.Q.

de ronfler pendant la session.

Tannis: Tu me fais penser à une chose. Notre député, il est mort et on n'en entend plus parler.

Baptiste: A vraie dire, on pourrait le croire mort, mais j'ai vu qu'il avait voté pour les plaques rouges.

Tannis: Il n'obtient toujours pas grand-chose pour le comté.

Baptiste: Ça m'étonne, car le Boss lui en donne, il ne fait jamais aucune demande.

Tannis: Parait qu'il en demande.

Baptiste: Oui?

Tannis: Ça le gêne de demander cela devant la gang.

Baptiste: Bien, comment qu'il s'y prend?

Tannis: Parait qu'il se tient dans le corridor qui conduit aux bureaux d'aisance et quand Tache-niaux passe, il lui parle à l'oreille.

Baptiste: Ah! ah! ah! comme qui dirait en bon voyageur, l'emmène sur le tas de... pour lui parler dans le nez.

Tannis: As-tu entendu parler comme Tache-niaux s'est opposé à ce que l'on passe pas sur le Saint-Laurent?

Baptiste: Oui, je suppose qu'il aurait voulu dire le boss de toute l'affaire, il aurait pu le vendre aux Américains, mais le leur a vendu le lac Saint-Jean.

Tannis: Et prêter le reste de la province aux Juifs.

Baptiste: Je me demande ce que les Anglais protestants pensent de notre gouvernement canadien-français catholique.

Tannis: Ah ça, à y bien penser, c'est assez pour faire rougir le peu du bon Canada.

Baptiste: Bonne nuit, 4 heures, et mes vaches sont encore dehors!

Tannis: Bonsoir, tu n'auras qu'à le reprendre la semaine prochaine, on parlera des plaques rouges, Bonsoir.

A. D.

La prospérité n'appartient qu'à ceux qui luttent

Chambly Canton, 9 avril, 1934.

Monsieur le Directeur,

Plusieurs cultivateurs sont à se demander avec inquiétude on l'on s'en va de ce train. Il n'est pas nécessaire d'être philosophe ou prophète pour le dire, on s'en va tous chez le diable et ce ne sera pas long, aussitôt qu'on va enlever les plaques rouges.

Un écrivain, cultivateur, quand on a fait l'enquête du lait, du charbon, de la Beaubarnois, etc., enquête qui ont prouvé si clairement qu'il y avait des exploités puissants qui font belle vie à nos dépens? Que faisiez-vous quand on vous a mis en garde contre ces envahisseurs sans scrupule, en vous conseillant de vous entendre pour pouvoir nous donner la main, pour mettre un frein à toutes ces injustices? Vous avez préféré faire la sourde oreille, même plusieurs ont ri et se sont moqués de ces sages conseils. Vous avez aimé mieux dormir tranquilles, assurant vos amis qu'il n'y avait aucun danger.

Mais aujourd'hui, plusieurs parmi nous sont surpris en se réveillant de constater qu'ils ne sont plus maîtres chez eux, que leur nom ne vaut plus rien, que leurs propriétés ne valent plus rien, que leur valeur, plus d'argent dans leur poche, casses, comme des cloches, de mandant au gouvernement de garantir leur crédit perdu; les Juifs, eux qui autrefois achetaient nos guenilles, nos vieilles caques, nous les voyons aujourd'hui à la tête des trusts, contrôler le commerce, l'industrie, être les rois de la finance, maîtres de nos lois. Avant longtemps ces étrangers deviendront nos maîtres et nous leurs serviteurs. Voici où nous conduira notre insouciance coupable. Voyons ces Juifs, il n'y a plus de nation au monde pour mieux s'entraider, tandis que nous, cultivateurs, il n'y a pas de pires que nous pour nous écraser, pour aimer à nous contredire et pour ne jamais vouloir nous comprendre. Ne cherchons plus d'autres coupables que nous-mêmes, si nous sommes traités avec injustice, exploités, dépouillés de nos biens, rendus les esclaves du reste de la société; c'est parce que nous l'avons voulu et que nous le voulons encore.

Leçons de prendre pour des amis ceux qui nous exploitent, et de prendre pour des exploités ceux qui parmi nous veulent sincèrement notre bien. Commençons par nous entendre, cultivateurs, de quelque manière que ce soit, peu importe, mais entendons-nous, sans cela, ce sera toujours en vain que nous attendrons le retour de la prospérité.

Si nous ne nous réveillons pas nous-mêmes, pour voir à nos besoins, ce ne sera pas les autres qui vont y voir pour nous.

J.-B. BOUDREAU

L'abonnement au "Bulletin" est si bon marché

Cocoma, 20 mars, 1934

Monsieur le Directeur,

Vous trouvez ci-joint le paiement de mon abonnement au Bulletin des Agriculteurs, ainsi que celui de deux nouveaux abonnés dont les noms suivent...

J'aurais bien désiré vous en faire parvenir davantage mais nos cultivateurs sont loin d'être tous en finance, la récente hausse des prix des denrées n'ayant pas encore profité à tout le monde. Néanmoins le Bulletin des Agriculteurs aurait le droit d'en attendre beaucoup plus de la part des cultivateurs qui pourraient en profiter.

Je regrette que tous les cultivateurs n'en comprennent pas l'importance générale comme certains de ceux qui y sont attachés, car nous aurions très fait de mettre ordre à une foule de nos misères. J'estime que l'abonnement au Bulletin est si bon marché, pour les services qu'il rend à la classe agricole qu'un lieu de payer \$3.00, \$4.00 et même plus, pour un autre journal, pour un agriculteur, c'est un Bulletin des Agriculteurs que nous devrions payer ce montant plutôt qu'un journal jaune, souvent scandaleux, quand il n'est pas

un exploitateur politique. Au reste nul autre ne défend la classe agricole avec un intérêt aussi évident.

Pauvre politique! Dans nos deux gouvernements on a réduit le budget des cultivateurs. Ni l'un ni l'autre ne semble vouloir créer un crédit agricole avantageux. Tous s'en désintéressent. Pourtant prêter, ce n'est pas donner.

Quant au gouvernement de Québec, depuis quelques années, on élabore un beau programme dans le discours du trône, très intéressant même, au point de vue agricole, mais je dirai comme Citron: "Ca finit là."

Au lieu de remédier aux erreurs du passé, et de reconstruire dans l'ordre, on démolit. Pourtant feu M. Perron avait bien laissé entendre que l'agriculture était dans le marasme, mais qu'est-ce que ça peut bien faire à Lord Gros Bonnel?

On pense au cultivateur pour le taxer soit directement ou indirectement, il en est de même dans toutes les classes de la société. Si nos produits montent d'un cent, tous les produits manufacturés, et tout ce qu'on achète, monte du double. Pourtant il nous faut vivre, et depuis quelques années faire vivre nos terres et toutes les autres classes. Ce régime nouveau ne va pas très bien à tous les cultivateurs car les 2,554 dont les terres ont été vendues pour les taxes le prouvent, et pourtant il y en a encore d'autres qui s'en trouvent mal, car quelques-uns ont été dépossédés de leurs terres dans la paroisse.

Pour mettre les choses au point, on peut donc dire sans exagération qu'il y a à bien attendre de nos terres, vendues par le shérif, de sorte que la manière d'agir de nos gouvernements n'est guère profitable à nos cultivateurs.

On a même inventé un autre projet ces jours derniers à Québec: les jeunes seront invités à faire du pénitencier d'abord, et ensuite ils seront dirigés sur des fermes-écoles pour le gouvernement ferait administrer pour son compte. Cela créera des voteurs, c'est toujours ça.

Une autre chose qui est fort étrange, c'est que les gouvernements et les villes, ainsi que certaines municipalités ont voté des millions pour ce que nous sommes convenus d'appeler des secours directs... en tout cas, rien autre chose que pour faire vivre à rien faire des gens pleins de santé.

Il y a pourtant tant de terres abandonnées sans compter que bien des cultivateurs auraient pu profiter de cette main-d'œuvre.

En définitive, ce sont plutôt les trusts, qui sont protégés, que resté-il aux cultivateurs? A travailler comme des martyrs.

On semble vous dire: tenez bon, les habitants, travaillez fort, faites-nous vivre, et fournissez-nous de l'argent. Si l'on se rit et se moque de vous, ne passez pas de remarques, même si au lieu de vous aider, on vous tasse dans le coin.

Je constate que nos parlementaires, à Québec, sont plus chanceux que leurs confrères à Paris, ou si vous aimez mieux leurs cousins français. Il y aurait longtemps qu'une révolution aurait éclaté, ici, ou ailleurs, si les choses étaient autrement.

Permettez-moi quelques remarques, mes chers amis, en regard de notre raisonnement général. En dépit de bien des protestations contre l'esprit de parti, le mal ne s'arrête pas si vite que ça.

L'esprit de parti dans le Québec me fait penser que celui qui en est imprégné à fond est semblable à une jeune fille qui s'empêche d'aimer pour un jeune homme coquin et vicieux, parfois une espèce de bandit, et auquel la pauvre jeune fille, paraissant avoir un bandeau sur les yeux, ne peut apercevoir les mauvais desseins de ce dernier, ce qui fait que, beaucoup plus vite qu'elle s'y attendait, elle se fait sauter la tête dans la vallée de l'humiliation. De même, ceux qui sont imbus de l'esprit de parti finiront par comprendre leur erreur, mais il sera trop tard, ils auront compromis leur carrière et celle de toute la nation.

Je comprends que beaucoup de gens, qui n'ont pas l'avantage de posséder assez d'instruction ne peuvent se rendre compte de l'administration générale qui n'est autre qu'un gaspillage des deniers publics, alors que tant de pauvres gens en souffrent.

C'est bien sans doute ce que voulait exprimer l'honorable ministre de l'Agriculture à Québec, quand il se plaignait lui aussi du manque d'instruction chez les cultivateurs, car, de même que M. le ministre, je me refuse à croire que les cultivateurs étaient mieux renseignés, et il aurait longtemps que son gouvernement aurait été bauté dehors. Qu'en pensez-vous, mes amis?

Cependant, malgré notre manque de renseignements, nous devrions comprendre que ces messieurs profitent de notre esprit de parti pour dénaturer les faits et nous amadouer avec quelques sous frottés, tandis que ces magnats de la finance se partagent le gâteau.

Evidemment, comme une médaille à toujours un revers, si nous avons de grandes qualités, nous avons aussi nos défauts et ce sont ceux-ci qui ont profité à nos gouvernements.

Il dire qu'après des années d'une politique aussi révoltante qu'injustifiable, nos cultivateurs continuent leur appui au gouvernement. Ah! M. le ministre a raison, nos gens manquent de principes.

Bien, je vous quitte sur ces considérations et je vous laisse le droit de juger d'un pareil régime, qu'il vous revienne au prochain numéro.

Et vous remerciant, Monsieur le Directeur, de votre bonne hospitalité et avec toute la considération que je vous porte, veuillez me croire,

Voilà très humble,

J. H. U. MICHAUD

La question du blé en France

(ENVOYÉ SPÉCIAL AU BULLETIN DES AGRICULTEURS)

En France, ce sujet est de première importance, car cette céréale est à la base de l'alimentation et une des principales sources de revenus de notre agriculture. La France, qui a une superficie de 53,740,000 hectares, y compris l'Alsace-Lorraine, a consacré à cette culture, en 1933, 5,045,990 hectares, soit 10 p. c. du territoire national. Seule l'Italie doit lui donner une importance plus grande. Le blé n'est pas payé à sa juste valeur, on n'augmente pas actuellement la surface qui lui est consacrée. Au contraire il semble que celle-ci soit en régression par rapport aux années 1875-1889, où nous enregistrons les surfaces emblavées en blé maxima, tournant autour de 6,800,000 ha. La différence est encore augmentée du fait que la guerre a eu, comme conséquence heureuse, le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie. Mais l'étroitesse de son territoire, la France est un pays producteur de blé, puisqu'elle se classe cette année, immédiatement après les États-Unis, qui produisent 130 millions de quintaux, l'Inde britannique 96 millions. Les chiffres officiels de la Russie ne sont pas connus, mais sont toujours au-dessus de la France, étant en moyenne de 190 millions de quintaux.

Le Canada n'aurait obtenu cette année que 73,000,000 de quintaux contre 123 en 1932.

Nous produisons aussi 92,170,560 quintaux métriques vis-à-vis d'une récolte mondiale estimée à 1,257 millions de quintaux métriques en 1933, en y comprenant la Russie, dont les chiffres officiels restent ignorés, soit 7 p. c. environ, chiffres éloquentes lorsqu'on pense que la France représente la millième partie des terres immergées.

Pourquoi donne-t-on une telle importance à cette culture? Simple-ment parce que le Français mange énormément de pain; depuis longtemps il bénéficie de la réputation, justifiée d'ailleurs, d'être le plus gros "mangeur de pain".

Les étrangers prétendent même reconnaître à la table d'hôte, le Français voyageur, parce que c'est le dîner consommant le plus de pain. Espérons qu'ils le reconnaissent également à certaines qualités le rendant sympathique, et plus susceptible de plaire ou de le faire apprécier: politesse, gaieté, et bonne humeur. Les étrangers disent également que c'est Paris, la ville du monde où l'on trouve le meilleur pain. De ce fait les questions du pain, du blé, de sa production et de son prix ne peuvent être résolues sans tenir compte de l'état d'esprit auquel on se heurte chez un grand nombre de personnes.

Puis longtemps, les économistes ont démontré que le prix du pain n'est pas la base du coût de la vie, et ce n'est pas la touche-t-on à ce prix, ne serait-ce que de quelques centimes, l'opinion publique entre en jeu. Augmenté-on simultanément le prix de la viande, des vêtements, des chaussures, les budgets familiaux sont ainsi beaucoup plus éprouvés et la réaction est sensiblement moindre.

Le blé qui, avant la guerre, valait de 28 à 30 frs le quintal, est payé aujourd'hui au cours officiel de 115 frs et quand ce cours est respecté, d'où un coefficient d'augmentation de 4 seulement. Cet état d'esprit, que certains politiques semblent entretenir pour les besoins de leurs causes, n'est autre qu'une survivance des conceptions de nos ancêtres. Pour les anciens plus près que nous des grandes famines, une bonne récolte de blé voulait dire abondance et une mauvaise récolte signifiait misère. C'est pour la même raison que les privilégiés seigneuriaux de la chasse et du pigeonnier, causant gros préjudices aux cultures de blé, étaient odieux aux paysans du moyen âge, et qu'aujourd'hui nous rencontrons encore au fond de nos campagnes, de vieux villageois niant les avantages des machines de récolte modernes, pour ne penser qu'aux quelques épis laissés sur le terrain.

Un problème ou entrent ainsi des données d'ordre presque sentimental est bien difficile à résoudre. Le pays réclame une politique du pain bon marché et cela lorsque les coefficients 5 et 6, applicables aux autres denrées, "sont supérieurs à celui qui s'applique au pain".

Il faut alors songer que les mêmes données jouent avec autant d'intensité pour le prix du lait et avec moins de force pour les autres produits de la terre, on voit toute l'agriculture française menacée, et en même temps l'harmonieuse équilibre de la France paysanne et de la France industrielle, base de la prospérité nationale. Sincèrement, si le paysan quitte les champs pour la ville, ne croyez-vous pas que la principale raison est que la terre ne le payait pas assez? On a beaucoup parlé sur ce sujet, mais souvent en invoquant des causes d'ordre secondaire: les campagnes voulant se rapprocher des cinémas, des plaisirs, etc... Croyez-vous nos paysans si sots pour quitter avec de telles raisons un bon métier qui leur aurait fait bien vivre? On parle beaucoup des paysans ayant après guerre acheté autos, toilettes, etc. N'était-ce pas justice? Pendant la période de prospérité nous gagnions de l'argent, et le paysan, en regard aux capitaux engagés dans l'entreprise agricole, au métier pénible qu'il exerce et aux risques que toujours il court du fait des intempéries et des épizooties, n'avait que son dû... Les choses ont bien changé depuis et les agriculteurs, pour produire de nouvelles récoltes, ont bien entamé les légendaires bas de laine.

Jean JASLIN.

Ingénieur agronome, "Les Amities Franco-Canadiennes" (A suivre)

"Il est temps de penser à appliquer des engrais chimiques sur les pâturages. C'est une des placements les plus sûrs et les plus profitables que le cultivateur puisse effectuer. 400 à 500 livres par arpent d'un engrais 5-9-8, ou, à défaut, d'un bon engrais à patates, sont à recommander."

coopérative éminemment utile pour diminuer les risques et les encouragements de la première installation.

Nous demandons que l'on prépare de toutes façons l'établissement des 149,000 jeunes ruraux, garçons de 15 à 30 ans, que le recensement de 1931 a comptés dans nos seules paroisses de Québec; cela les dispenserait ainsi que les 140,000 enfants filles de la campagne, de venir en ville encombrer toujours plus le marché du travail. Cela permettrait aux jeunes citadins nés en ville et pour la ville, d'espérer une position, soit chez eux, soit dans les villages qui naîtront dans les colonies nouvelles.

Le recensement de 1931 indique chez nous 793,000 jeunes gens de 15 à 30 ans, et le nombre s'accroît chaque année de ceux qui ne peuvent se créer un foyer: voilà qui ne se règle pas par la laisser-faire, le laisser-aller... Inutile d'écrire à l'immoralité de la jeunesse si l'on ne prend pas les mesures de la prévenir et de la faire cesser; une race ne doit jamais donner une génération de célibataires.

Nous demandons que le recrutement des colons se fasse dès maintenant, pour que les chômeurs des villes n'aient pas à se chercher un nouveau logis avant le 1er mai; pour qu'un autre été ne se perde pas à péciner dans l'impatience; pour que les terres s'ouvrent et que les secours cessent.

Comme l'a dit S. E. le cardinal Villeneuve: "L'établissement de notre belle jeunesse est le problème national le plus angoissant. Il est aussi tragique qu'inéluctable, et prend les allures d'un spectre. Il faut y voir. Sans quoi la misère jettera bientôt dans les systèmes les plus subversifs peut-être un demi-million des nôtres. Je ne dis point choses à la légère, ni sans trembler. Vous voulez du travail, messieurs, du travail d'action sociale et catholique? Eh bien! en voilà."

Nous demandons aux chefs civils, aux députés, au chef du gouvernement provincial surtout, de construire sans retard la route Montréal-Laurier-Amos, de consacrer un budget extraordinaire à l'établissement de notre jeunesse, à créer du travail fort, du pays neuf, des paroisses saines, afin qu'on n'entende plus répéter le mot atroce: "On a trop de jeunes gens; il faudrait une guerre..."

C'est bien ce que nous disions il y a deux ans: "Nos jeunes, il faut les établir... ou les tuer!" Nous choisissons de les établir.

Que nos dirigeants soient nos guides, les vrais pères du peuple.

L.A. C. V. DU CANADA, section Mont-Royal.

On demande...

(Suite de la 1ère page)

coûté moins cher que les intermédiaires secours directs... L'on donne (à trois gouvernements) 8600 pour deux ans, à une famille de dix qui part gagner sa vie au Témiscamingue, en Abitibi, et ça coûte 81200 pour garder la même famille en ville, où elle se démoralise, où elle sera toujours au même point, où les enfants vieillissent avec un triste avenir devant eux, et où les mauvaises idées font leur chemin.

A Montréal seulement, 47,000 familles, sans compter des milliers de célibataires venus de la campagne, sont nourries sans rien rapporter, absolument rien, alors... qu'à choix bien fait pourrait établir sur des lots neufs 7,000 à 8,000 colons dès ce printemps, avant les démenagements du 1er mai. Les essais fructueux de la Rivière Solitaire et de l'Abitibi ne sont que des essais; les colons des villes ont prouvé au delà de tout doute qu'ils ont du cœur, de l'endurance et les qualités traditionnelles du défricheur canadien-français. La preuve est faite qu'on ne peut les décourager, même en les jetant dans le bois aux pires froids du pire hiver.

Maintenant, il s'agit de faire de la transplantation normale, de mouler les défricheurs en avril, mai, juin, juillet, août et septembre. C'est le temps d'y voir, d'autant plus qu'Ontario est prêt à continuer le plan Gordon pour 5,000 familles et plus, si Québec le désire.

Nous demandons que l'aide de 8600 volée par Ontario pour une famille anglaise moyenne, soit accrue selon le nombre des enfants, ou complétée par du travail payé.

Nous demandons que l'on constitue un crédit du colon pour qu'après les 8600 épuisés le défricheur puisse emprunter proportionnellement au travail accompli et se procurer les animaux et les outils nécessaires. Un tel crédit existe en Ontario et fait beaucoup de bien sans éprouver de pertes.

NOS JEUNES GENS

Comme le plan Gordon n'accorde rien encore pour les célibataires, il faudra, si on ne peut décider le fédéral à le compléter, que Québec y voie tout seul.

D'abord, même sous le régime actuel, les camps de concentration de Valcartier, de Bishop's et d'ailleurs pourraient se transporter dans des cantons de forêts à défricher, où plusieurs jeunes gens seraient heureux de s'établir définitivement en suite. Les exercices physiques se changeraient en travail utile, et des paroisses nouvelles seraient un résultat tangible et fécond de ces occupations de nos désœuvrés.

C'est l'œuvre donc dans toutes les sections de la province, en Gaspésie, en Matapédia, dans la Beauce, en Abitibi et le long de la future route Mont-Laurier-Amos, de ces camps de défricheurs où les jeunes auraient un facile accès. Voilà une

coopérative éminemment utile pour diminuer les risques et les encouragements de la première installation.

Nous demandons que l'on prépare de toutes façons l'établissement des 149,000 jeunes ruraux, garçons de 15 à 30 ans, que le recensement de 1931 a comptés dans nos seules paroisses de Québec; cela les dispenserait ainsi que les 140,000 enfants filles de la campagne, de venir en ville encombrer toujours plus le marché du travail. Cela permettrait aux jeunes citadins nés en ville et pour la ville, d'espérer une position, soit chez eux, soit dans les villages qui naîtront dans les colonies nouvelles.

Le recensement de 1931 indique chez nous 793,000 jeunes gens de 15 à 30 ans, et le nombre s'accroît chaque année de ceux qui ne peuvent se créer un foyer: voilà qui ne se règle pas par la laisser-faire, le laisser-aller... Inutile d'écrire à l'immoralité de la jeunesse si l'on ne prend pas les mesures de la prévenir et de la faire cesser; une race ne doit jamais donner une génération de célibataires.

Nous demandons que le recrutement des colons se fasse dès maintenant, pour que les chômeurs des villes n'aient pas à se chercher un nouveau logis avant le 1er mai; pour qu'un autre été ne se perde pas à péciner dans l'impatience; pour que les terres s'ouvrent et que les secours cessent.

Comme l'a dit S. E. le cardinal Villeneuve: "L'établissement de notre belle jeunesse est le problème national le plus angoissant. Il est aussi tragique qu'inéluctable, et prend les allures d'un spectre. Il faut y voir. Sans quoi la misère jettera bientôt dans les systèmes les plus subversifs peut-être un demi-million des nôtres. Je ne dis point choses à la légère, ni sans trembler. Vous voulez du travail, messieurs, du travail d'action sociale et catholique? Eh bien! en voilà."

Nous demandons aux chefs civils, aux députés, au chef du gouvernement provincial surtout, de construire sans retard la route Montréal-Laurier-Amos, de consacrer un budget extraordinaire à l'établissement de notre jeunesse, à créer du travail fort, du pays neuf, des paroisses saines, afin qu'on n'entende plus répéter le mot atroce: "On a trop de jeunes gens; il faudrait une guerre..."

C'est bien ce que nous disions il y a deux ans: "Nos jeunes, il faut les établir... ou les tuer!" Nous choisissons de les établir.

Que nos dirigeants soient nos guides, les vrais pères du peuple.

L.A. C. V. DU CANADA, section Mont-Royal.

coopérative éminemment utile pour diminuer les risques et les encouragements de la première installation.

Nous demandons que l'on prépare de toutes façons l'établissement des 149,000 jeunes ruraux, garçons de 15 à 30 ans, que le recensement de 1931 a comptés dans nos seules paroisses de Québec; cela les dispenserait ainsi que les 140,000 enfants filles de la campagne, de venir en ville encombrer toujours plus le marché du travail. Cela permettrait aux jeunes citadins nés en ville et pour la ville, d'espérer une position, soit chez eux, soit dans les villages qui naîtront dans les colonies nouvelles.

Le recensement de 1931 indique chez nous 793,000 jeunes gens de 15 à 30 ans, et le nombre s'accroît chaque année de ceux qui ne peuvent se créer un foyer: voilà qui ne se règle pas par la laisser-faire, le laisser-aller... Inutile d'écrire à l'immoralité de la jeunesse si l'on ne prend pas les mesures de la prévenir et de la faire cesser; une race ne doit jamais donner une génération de célibataires.

Nous demandons que le recrutement des colons se fasse dès maintenant, pour que les chômeurs des villes n'aient pas à se chercher un nouveau logis avant le 1er mai; pour qu'un autre été ne se perde pas à péciner dans l'impatience; pour que les terres s'ouvrent et que les secours cessent.

Comme l'a dit S. E. le cardinal Villeneuve: "L'établissement de notre belle jeunesse est le problème national le plus angoissant. Il est aussi tragique qu'inéluctable, et prend les allures d'un spectre. Il faut y voir. Sans quoi la misère jettera bientôt dans les systèmes les plus subversifs peut-être un demi-million des nôtres. Je ne dis point choses à la légère, ni sans trembler. Vous voulez du travail, messieurs, du travail d'action sociale et catholique? Eh bien! en voilà."

Nous demandons aux chefs civils, aux députés, au chef du gouvernement provincial surtout, de construire sans retard la route Montréal-Laurier-Amos, de consacrer un budget extraordinaire à l'établissement de notre jeunesse, à créer du travail fort, du pays neuf, des paroisses saines, afin qu'on n'entende plus répéter le mot atroce: "On a trop de jeunes gens; il faudrait une guerre..."

C'est bien ce que nous disions il y a deux ans: "Nos jeunes, il faut les établir... ou les tuer!" Nous choisissons de les établir.

Nouvelles des marchés

Marchés aux bestiaux

Les offres des animaux vivants aux deux marchés de bestiaux de Montréal pour cette semaine jusqu'à date, se totalisent à 665 bêtes à cornes, 88 moutons et agneaux, 1316 porcs et 3121 veaux.

Les ventes des bêtes à cornes furent assez actives aux prix à peu près 50 sous plus hauts que ceux de la semaine dernière. Les vaches furent vendues principalement et les prix ont gagné plus, de même que les prix des bouvillons. Les bonnes vaches rapportaient de \$4 à \$4.25, les moyennes de \$3.25 à \$3.75 et les communes de boucherie jusqu'à \$3 ou mieux. Les vaches pour la mise en conserve rapportaient de \$1.50 à \$2.50. Les bons bouvillons rapportaient de \$6 à \$6.50, la majorité des moyens de \$5 à \$5.50 avec les assez bons sujets jusqu'à \$5.75 et les communes de \$3.50 pour les bouvillons légers et très maigres à \$4.75 pour ceux de qualité moyenne.

Les taureaux pour le bologna se vendaient de \$2.25 à \$3, les taureaux lourds réalisant le dernier prix. Ceux de boucherie rapportaient de \$3.50 à \$4, les taureaux légers et bien développés rapportant le plus haut prix.

Les offres du printemps des veaux furent lourdes à l'ordinaire. La qualité était presque uniformément commune et les prix extrêmement bas. Lundi, les veaux rapportaient de \$2.75 à \$5 avec un haut de \$5.50 et mardi, environ \$5 pour cent des veaux rapportaient de \$3 à \$3.75. Ces agneaux en lots de chars avaient une pesanture moyenne de 92 à 110 lbs. Mardi, quelques veaux des meilleurs rapportaient jusqu'à \$4.50.

Les agneaux d'un an rapportaient de \$5.50 à \$6, les moutons de \$4 à \$5.

Les porcs à bacon et de choix rapportaient \$8.25, nourris et abrévés avec \$1 de prime par tête sur les choix. Les porcs de boucherie, les légers et les lourds réalisaient de \$7.75 à \$8 avec quelques petits lots atteignant \$8.25. Les extra-lourds subirent une coupe de \$1 du cent livres. Les prix des truies furent de \$6 à \$6.75.

OEUF

Une brusque baisse de prix s'est produite à la fin de la semaine après les fêtes de Pâques, mais les cours sont restés fermes depuis lors. La plupart des oeufs que l'on reçoit à l'heure actuelle viennent des provinces des Prairies. Les expéditions qui arrivent de l'Ontario sont peu nombreuses et se composent encore de oeufs locaux, non-triés.

Les oeufs se sont vendus par charges de wagon, mi-gros, aux distributeurs en gros sur la base suivante: Catégorie A Gros 19, Catégorie A Moyens, 18, Catégorie C 15-16 cts. Les oeufs de la Catégorie B se vendent très lentement car la demande porte spécialement sur la Catégorie A Gros et la Catégorie C Moyens. Les oeufs de la Catégorie C se vendent bien également. Comme la différence de prix entre les deux catégories n'est pas grande, un certain nombre d'oeufs de la Catégorie B se sont vendus avec la Catégorie C.

On n'a pas encore commencé à entreposer et les marchands disent qu'il n'y a pas encore de surplus pour l'entreposage.

Les marchands cotent les prix suivants aux producteurs et aux ex-

péditeurs de campagne pour les oeufs locaux, non-triés: Catégorie A Gros, 17-18; Catégorie C Moyens, 15-16; Catégorie C 13 cts livrés, caisses renvoyées. Voici les prix de gros aux marchands de détail: Catégorie A Gros 20-23 cts; Catégorie A Moyens 19-21; Catégorie B 18-20; Catégorie C 17-18, avec 1 ct de plus pour les oeufs emballés en cartons.

ARRIVAGES LEGERS A QUEBEC

Québec, 6 avril. — Les arrivages locaux sur ce marché n'ont pas été très abondants cette semaine. Il a été reçu deux wagons d'oeufs de l'Ouest. Voici les prix payés pour les oeufs aux points de campagne: Catégorie A Gros 17-18 cts; Catégorie A Moyens 15-16, Catégorie B 16, Catégorie C 13-15. Voici le prix de gros aux marchands de détail: Catégorie A Gros 20-23; Catégorie A Moyens 20-21; Catégorie B 19, Catégorie C 18-19 cts.

VOLAILLES

Le commerce des volailles en vie reste soutenu et la demande est un peu meilleure. Les arrivages ont été moins abondants cette semaine et les stocks se vendent assez bien. Les volailles en vie se vendent mi-gros aux prix suivants: 6 livres et plus, 21-22c; 5-6 livres, 19-20c; 4-5 livres, 17-19c; 15-16c pour les poids moindres.

FRUITS ET LEGUMES

Il est arrivé à Montréal, durant la semaine finissant le 5 avril, 308 wagons de fruits et légumes comparativement à 202 durant la semaine précédente.

Ces arrivages se composaient entre autres de 21 wagons de pommes dont 16 de l'Ontario et 5 de la Colombie canadienne, 20 wagons de tomates dont 12 de Cuba et 8 du Mexique, ainsi que ce qui suit.

POMMES DE TERRE

Québec: Par camions. 6 Qué. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Qué. blanches, 80 lbs, no 1, \$1 à \$1.10, N-B. Montagnes, 80 lbs, no 1, \$1.05 à \$1.15.

Montréal: Domesticque. Par camions, 3 L.P.E., 94 N-B., 25 Qué. Très abond., demande modérée, marché soutenu. L.P.E. Montagnes, 90 lbs, no 1, \$1.30 à \$1.40, N-B. Montagnes, 80 lbs, no 1, \$1.10 à \$1.15, 15 lbs, belles, Bakers, 29c, 10 lbs, belles, 19c, Qué. blanches, 80 lbs, no 1, \$1.05 à \$1.10. Importées, peu abond., demande modérée, marché soutenu. Flo. cagot de 50 lbs, \$2.50 à \$2.75.

OIGNONS

Québec: 1 Ont. Abondants, demande modérée, marché soutenu. Ont. Qué., rouges, qtl., no 1, \$2.50, no 2, \$1.75, no 3, \$1.50.

Montréal: Par camions, 6 Ont. 1 Imp. Très abondants, demande modérée, marché soutenu. Qué. rouges, 70 lbs, no 1, 70 à 75c, Ont. rouges, 50 lbs, no 1, \$1.10 à 90c, jaunes, 50 lbs, no 1, \$1.15 à \$1.25, Chili, Espagnols, 1/2 caisse, no 1, \$2.25 à \$2.50, Espagne, Espagnols, 1/2 caisse, no 1, \$2.75 à \$3.00. Egyptiens, sac de 112 lbs, no 1, \$4.50 à \$4.75.

EN ENTREPOS AU CANADA AU 1er AVRIL

1934—Pommes: barils, 87,692; caisses, 262,296; 1933—barils, 94,554; caisses, 321,933.

1934—Patates: tonnes, 104,137; 1933—tonnes, 91,937.

1934—Oignons: tonnes, 4,907; 1933—tonnes, 5,625.

Le marché des graines fourragères

DIVISION FEDERALE DES SEMENCES — SERVICE DES MARCHES

Ottawa, le 27 mars 1934

Les inspecteurs de district de la division fédérale des semences sont unanimes à rapporter une meilleure demande sur les marchés de leurs provinces respectives. Les graines fourragères disponibles chez les producteurs se raréfient et bien que les marchés soient en général bien approvisionnés, en graines domestiques, ils ne sont certainement pas surchargés. Le prix, en conséquence, présentent une plus grande fermeté.

QUEBEC

La tendance des marchés de graines de mil et de trèfle rouge domestiques est toujours à la fermeté. Par ailleurs, très peu de changements ont été remarqués sur le marché des fourragères en provenance des autres provinces ou de l'étranger mais l'orientation paraît un peu meilleure grâce à la restriction des offres dans les centres d'origine. Le volume des affaires est assez bon pour le temps de l'année. Les disponibilités en graines de mil et de trèfle rouge encore aux mains de la culture sont évaluées à 390,000 livres et 100,000 livres respectivement. Tel que rapporté ultérieurement les producteurs étant au courant des faibles rendements de la récolte de 1933 et anticipant des prix plus élevés de la part du commerce, résistent aux offres qui leur sont faites par les grainetiers.

Dans les centres de production organisés pour le nettoyage de la graine de trèfle rouge tels que Vaudreuil, Saint-Jean, Châteauguay et Chambly, les prix offerts pour cette graminée varient entre 12 et 13 cts la livre. Les prix de la graine de mil n'ont guère changé au cours du mois de mars dans les centres de production de la région de Montréal et ils oscillent encore entre 8 et 8 1/2 cts. Dans le comté de Montmagny, on cote cette dernière fourragère à 10 cts la livre. Au Lac Saint-Jean, cette graminée se vend de 11 à 12 cts la livre, suivant la qualité.

Le marché du foin et de la paille

DIVISION FEDERALE DES SEMENCES — SERVICE DES MARCHES

Le marché domestique du foin et de la paille a présenté une tenue assez ferme durant le mois de mars. Sur le marché d'exportation, la tendance est restée faible par suite des hauts prix demandés et d'une certaine difficulté dans les expéditions.

QUEBEC

La tendance est toujours ferme dans le Québec et bien que les stocks de foin pressé soient assez considérables dans certains centres de production, les prix se maintiennent à un niveau assez élevé. Les disponibilités de la récolte de 1933 encore aux mains de la culture dans les principaux districts à foin de la province sont réduites aux proportions suivantes: Laprairie, Chambly, Verchères et Vaudreuil, 30 à 40 pour cent; Bagot, Berthier, Maskinongé et Iberville, 50 à 55 pour cent. Dans l'ensemble, les stocks précités, selon la sorte et les catégories, sont répartis comme suit: foin de mil no 1, 2 pour cent; foin de mil no 2 et foin de mil légèrement mélangé de graminées, no 2, 30 pour cent; foin de mil no 3 et foin de mil mélangé no 3, 50 pour cent; foin mélangé no 2, foin de graminées no 2, foin mélangé no 3 et foin de trèfle mélangé, 18 pour cent. Les besoins des marchés de Montréal et de Québec et des divers chantiers encore en opération créent de bons débouchés pour le foin de mil no 2. Les centres laitiers des cantons de l'est et de quelques districts avoisinant Montréal, constituent également de très bons marchés pour les foin d'autres catégories. Par ailleurs, les prix s'élevaient très peu plus fermes, les producteurs aux demandes des commerçants de gros ont de demi-gros.

Les exportations aux Etats-Unis et en Angleterre sont complètement nulles. Le commerce d'exportation au cours du mois, s'est résumé à l'expédition de quelques wagons de foin de mil no 1 aux Antilles.

Les prix en vigueur dans les centres de production suivant les districts sont: Bagot, mil no 2, \$10 à \$10.50; mil no 3, \$9; foin mélangé no 2, 88 la tonne; Chambly, mil no 2, \$11.50 à \$12.50 la tonne; Soulanges, mil et trèfle mélangés no 2, \$11 à \$11.50.

Le vote à Montréal

Houde	89,603
Plante	37,018
Lavery	12,740
Desrosiers	2,840
Maj. pour Houde	52,585

Quartiers	Houde	Plante	Lavery	Desrosiers
Ahuntsic	1,767	958	243	45
Bourget	2,745	1,054	388	75
Crémazie	1,147	462	123	40
DeLorimier	5,067	1,934	706	142
Hochelaga	2,231	935	527	156
LaFontaine	1,054	590	130	24
Laurier	1,573	1,834	313	73
Maisonnette	3,467	1,096	644	112
Mercier	2,572	784	309	83
Montcalm	2,197	755	324	69
Mont-Royal	1,617	748	133	31
Notre-Dame-de-Grâce	6,033	2,465	412	47
Papineau	8,880	497	183	44
Préfontaine	2,457	668	495	102
Rosemont	5,799	1,276	778	108
Saint-André	2,037	1,524	137	32
Sainte-Anne	1,421	498	150	44
Sainte-Cunégonde	2,012	703	478	128
Saint-Denis	2,767	992	542	84
Saint-Edouard	4,039	1,323	626	127
Saint-Eusèbe	2,537	687	269	95
Saint-Gabriel	2,251	752	391	120
Saint-Georges	1,131	725	43	16
Saint-Henri	3,139	1,328	626	174
Saint-Jacques	2,329	779	286	57
Saint-Jean	3,047	805	438	99
Saint-Joseph	890	294	70	19
Saint-Jean-Baptiste	2,592	1,596	389	72
Saint-Laurent	1,743	1,092	125	34
Saint-Louis	1,043	1,499	141	51
Sainte-Marie	1,561	573	211	74
Saint-Michel	2,358	1,588	244	73
Saint-Paul	2,975	1,248	614	144
Ville-Marie	1,102	523	116	30
Villeray	6,932	2,373	1,091	213

La majorité des échevins élus

Rapport officiel

AHUNTSIC	LEDUC	482
BOURGET	LACOMBE	699
CREMAZIE	MONETTE	151
DELMORIER	L'ARCHEVEQUE	2120
HOCHELAGA	DESROCHES	577
LAFONTAINE	TREPANIER	328
LAURIER	SEIGLER	336
MAISONNETTE	CARON	608
MERCIER	DUPERE	1495
MONTCALEM	DUBREUIL	935
MONT-ROYAL	McKENNA	921
N-D-G.	BIGGAR	4005
PAPINEAU	DUPUIS	(acc.)
PREFONTAINE	RAYNAULT	1039
ROSEMONT	BRIEN	1360
STE-ANNE	O'CONNELL	(acc.)
ST-ANDRE	LAYTON	2242
STE-CUNEGONDE	MOREAU	339
ST-DENIS	SAVIGNAC	436
ST-EDOUARD	FILION	2700
ST-EUSEBE	RIEL	231
ST-GABRIEL	HOGAN	832
ST-GEORGES	WELDON	(acc.)
ST-HENRI	BRAY	1339
ST-JACQUES	AUGER	(acc.)
ST-JEAN	LESAGE	1020
ST-JEAN-BAPTISTE	GOYETTE	826
ST-JOSEPH	TAILLEFER	(acc.)
ST-LAURENT	GILLMOR	672
ST-LOUIS	SCHUBERT	840
STE-MARIE	BELANGER	719
ST-MICHEL	ROCHON	458
ST-PAUL	PHARAND	91
VILLE-MARIE	FORTIN	194
VILLERAY	JARRY	2653

50 la tonne, St-Jean, mil, no 2, \$11 à \$12; mil no 3, \$10 à \$10.50; paille d'avoine, \$5.50 à \$6 la tonne; Iberville, mil no 3, \$10 à \$10.50; paille d'avoine, \$5.50 à \$6 la tonne; Berthier, paille d'avoine, \$5.50 à \$6 la tonne.

Les prix du commerce de gros, par quantité de wagon sont: Montréal, mil no 2, \$14.50; mil no 3, \$11; trèfle légèrement mélangé de mil no 2, \$13.50 à \$14; paille d'avoine, \$12.50 la tonne; Québec, mil no 2, \$14.50 à \$15.50; mil mélangé no 2, \$13; paille d'avoine \$8.50 la tonne. Chicoutimi, mil no 2, \$19.50, foin mélangé no 2, \$18 la tonne.

Les camions automobiles

Nouvelle échelle de tarifs

Québec, 11. — En vertu d'un arrêté ministériel signé par le lieutenant-gouverneur, une nouvelle échelle de tarifs pour les camions automobiles a été établie par le gouvernement. Ces nouveaux tarifs pour les permis seront en vigueur après la publication de l'arrêté dans la "Gazette Officielle" de Québec.

M. Emile F. Joncas, du bureau des permis pour automobiles au ministère du Revenu provincial, nous disait que les compagnies de camionnage peuvent se présenter dès maintenant aux bureaux du gouvernement pour obtenir leurs nouvelles licences de permis en vertu du tarif amendé.

Les nouveaux tarifs sont fondés sur la pesanture du camion plus la pesanture de sa capacité enregistrée. Toutefois, la pesanture, pour fins d'enregistrement, doit toujours être d'au moins le double de la pesanture du véhicule.

Les tarifs varient entre 60 cents du 100 livres pour un camion de 5,000 à 7,000 livres et \$1.35 du cent livres pour les camions pesant 21,000 livres et au delà.

Donnons un exemple: si un camion de 4,000 livres transporte une charge de 8,000 livres, d'après l'ancienne loi, un tel camion aurait dû payer pour 8,000 livres, à \$2.00 du cent livres, soit \$160; d'après la nouvelle, il paiera sur une base de 12,000 livres, soit 4,000 livres de pesanture plus 8,000 livres de charge à 85 centils du cent livres, soit \$102. Dans un cas comme celui-ci, il y a donc économie de \$58.

On nous fait remarquer que le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'augmenter les revenus qu'il recevait des camions mais simplement d'asseoir l'assiette de la taxe, comme on dit en langage élégant, sur des bases plus rationnelles. Evidemment, toutefois, les propriétaires seront appelés à payer un peu plus qu'auparavant, dans certains cas.

De tous les pays de l'Empire britannique, l'Etat libre d'Irlande a fourni en 1931, 97 pour cent des volailles abattues au Royaume-Uni, et le Canada 0.45 pour cent. Dans les importations totales venant de tous les pays pendant la période de 1927-31, le Canada a fourni un peu plus de 1 pour cent des volailles abattues importées par le Royaume-Uni. Pour les oeufs, l'Etat libre d'Irlande en a fourni 66 pour cent et le Canada 0.7 pour cent.

Faibles exportations canadiennes

"Des recommandations qui seront prochainement publiées par le Conseil des Engrais Chimiques de l'Ontario recommanderont l'emploi séparé sur vergers d'une part d'acide phosphorique et de potasse, d'autre part d'azote."

"Offres aux cultivateurs" "Réparations de Clippers (Tondeuses)"

Pour Chevaux, Moutons, Chevaux, etc. Ajustons les "Têtes de Clippers"

NOUS AGISSONS les lames de Tondeuses (Clippers) de toutes marques. Réparons aussi les "Têtes", etc.

AVANTAGEUX de nous envoyer tous vos sets de lames qui ne courent pas, nous agissons avec "Machine-Automatique" et vos lames couperont comme neuves.

PRIX D'AGUISSAGE, 25c le set, ou 2 sets pour 45c, avec prompt service et satisfaction d'aguisage garanti, et faisons l'essai des lames avant l'envoi.

VENDONS tous les accessoires de clippers de toutes sortes. Lames neuves, \$2.75 le set. Echangeons vos vieilles lames à \$1.75 le set. Achetez les vieux accessoires de clipper.

AGISSONS aussi couteaux de hache, hache, ciseaux, outils, etc.

VENDONS nouvelle tondeuse "Clipper" combinée pour tondre à la perfection les moutons, chevaux, etc. \$15.00 complète avec 2 sets de lames. Achetez les peaux de fourrures vertes. Confiez-nous vos bestiaux pour la coupe. Perfection, qualité, adresse: WILFRED FONTAINE, PIERREVILLE, Qué.

13-14-15-16-17

Petites annonces

TABIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 zons par mot additionnel.

HOMMES DEMANDES

Avez besoin d'hommes sérieux, actifs et ambassadeurs pour déléguer 100 Produits, Canadiens comprenant Articles de Toilette, Médicaments, Produits Alimentaires et Produits de Ménage. Système Comptant. Nos vendeurs actuels font de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir et commercer. Permis réservé. Détails et Catalogue, LA CIE P-MILEX, 4785 Ste-Catherine Est, Montréal.

Agents demandé pour vendre des cravates en soie pour nous. Nous vous redevons à des prix vous permettant de faire 100 p.c. de commission. Ecrivez immédiatement pour échantillons GRATUITS et détails. Ontario Neckwear Co. Dept. 251, Toronto-8, Ont. 11-18-25

FEMMES DEMANDEES

Femmes demandées pour faire de la couture à la maison pour nous. Machine à coudre récente. Pensez de venir à faire. Ontario Neckwear Company, Dept. 251, Toronto-8, Ont. 11-18-25

TERRE A VENDRE

90 arpents toute en culture, partie glaiseuse, partie sablonneuse, à proximité de l'école et de la fromagerie. Bien bâtie. Bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser à Arthur Morier, St-Jean-Baptiste, comté Rouville, P.Q. 9-J.N.O.

POUSSIERS APPROUVES

Plus que la moitié des oeufs d'incubation Bray, présent plus de 25 onces à la douzaine, plusieurs jusqu'à 30 onces. Les poussins issus de tels oeufs sont plus gros que les autres tout le temps de leur vie. Les poulettes pondront des oeufs de sembler, toujours pondant. Caughill and Carnahan, Niagara, expédient 5 caisses d'oeufs extra contre 1 d'oeufs moins gros. Les oeufs de sembler sont plus gros. Ecrivez pour informations complètes. Huit races. Approuvés. Eponymes au sang Bray. Chick Hatchery, 36 Chuburn Ave, Ste-Catharines, Ont.

Les troupeaux Baden ont à leur tête seulement des reproducteurs R. O. P. pedigree, éprouvés au sang d'après les dernières méthodes, et nos incubateurs sont perfectionnés pour produire les meilleurs. Toutes les précautions possibles sont prises afin de fournir un poussin aussi parfait que possible. Ne croyez-vous que de tels poussins peuvent vous rapporter plus d'argent? C'est le temps de placer votre commande. Brochures. Poussins de tous âges. Baden Electric Chick Hatchery, Boite 32, Baden, Ont.

Poussins qui éclosent en mai. Rocks Barrés et Blancs. Rhode Island Rouges et Lechors. Nouveaux prix réduits. Donnez vos commandes avant qu'il soit trop tard. Pour quantité de 100, \$12.00; 500, \$11.00; 1000, \$10.00. Troupeaux éprouvés au sang. Nos oeufs d'incubation sont 25 onces et plus la douzaine. S'adresser à ROBERT COUSINEAU, 2168 avenue Prud'homme, Montréal. 15-16

BEURRERIES et FROMAGERIES

Avez deux fabriques de beurre et deux fabriques de fromage à vendre à de bonnes conditions. V. DIONNE & FILS, St-Georges, Beauce, P.Q. 15-16-17-18

AYRSHIRES ET CHESTERS BLANCS. Veaux Ayrshires enregistrés, troupeaux accredités. Porcelets Chester Blancs enregistrés, nés en mars. J-C. Bernard, St-Pie, comté Bagot, P.Q. 15-16-17-18-19-20

MANUFACTURE

Demandez le Manuel traitant des Beaux, au sujet de commerce, etc. MASON & MASON 1263

Séparateur neuf

Marque "Melotte", capacité 750 litres. Valeur exceptionnelle à \$35.00

N. AUCLAIR

359 Carré Youville, MONTREAL MA. 4089

Bon pour les personnes âgées

"J'ai 70 ans, écrit Madame Marie Benzen, de Haddonfield, N.J. Lorsque je ne me sens pas bien, j'ai recours pour une semaine au Novoro du Dr Pierre et je me sens mieux et soulagée dans tout le corps. Il est presque impossible d'en relater tous les effets bienfaisants". Cette médecine herbacée célèbre est juste ce qu'il faut aux personnes d'un âge avancé, elle régularise les fonctions de l'estomac, stimule la digestion, augmente l'appétit et règle les intestins. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fabry & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

"L'avis exempt de douane au Canada."

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		DRECHE DE BRASSEME		PETROLE	
Première patente	2.50	Drèche, 21 p. cent	La tonne 24.00	Imperial Royaltie:	Le gallon
Deuxième patente	2.20			Barils de bois de 42 gal.	17
Forle à boulanger	2.15	SUCRE	Les 100 lbs	Imperial Royaltie:	17
		Granulé, sac de jute	6.60	Barils d'acier de 47 gal.	17
FARINE A ENGRAIS		Granulé, sac de coton	6.60	GAZOLINE	Le gallon
Première patente	2.05	Cassonade no 1	6.30	Imperial Three Star:	
Deuxième patente	1.95	Cassonade no 2	6.20	Barils de 47 gallons	18
		MELASSE (Barbades)	Le gallon	Ethyl	20
SOUS-PRODUITS DU BLE		No 1, tonneau de 90 gal.	52	A ces prix il faut ajouter 6 cts par gallon pour la taxe du gouvernement provincial.	
Le char. la tonne		No 1, baril de 25 gal.	58	ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
Son	24.00	SEL	Le sac	Par chary complets, F.O.B. Québec	La tonne
Grain rouge	26.00	Sel fin, sacs de 200 lbs	2.10	Superphosphate, 20 p. c.	
Grain blanc Laurentia	27.00	Gros sel, sacs de 140 lbs	1.10	ammonifiable	15.50
Middling extra	28.00	Sel en pierre, sacs de 190 lbs		Phosphate Thomas 16% ass.	\$20.50
GRAINS		LARD SALE	Le baril de 200 livres	Muriate de potasse 48%,	
Avoine C. W. No 2	47	Gras de dos (40 à 50 more.)	33.00	sac de 200 lbs	\$49.50
Avoine C. W. No 3	44	Gras de dos (30 à 40 more.)	33.50	Sulfate de potasse 48 p.c.	
Avoine d'alimentation No 1	43	Gras d'épau (25 à 35 more.)	29.00	sac de 200 lbs	\$56.00
Orge C. W. No 2	50	SAINDOUX	La livre	Sulfate d'ammoniaque. 20 p.	
Blé Northern no 3	75	Tinette de 60 lbs	1.0	c. d'azote, sac de 200 lbs	\$34.50
Mais argentin	54	Seau de 20 lbs	10 1-2	Nitrate de soude, 15 p.c.	
TOURTEAUX DE LIN				d'azote, sac de 100 lbs	\$46.50
Le char. la tonne					
Première qualité	34.00				

8e Cours à domicile de l'U. C. C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, B.S.A., professeur à

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE
DE SAINTE-ANNE DE LA POCAIÈRE

(Reproduit de la Terre de Chez Nous du 4 avril 1934)

LA COOPERATION

NOTRE LEGISLATION COOPERATIVE
(suite)

21e LEÇON

LES OBSTACLES AU CREDIT AGRICOLE

Les obstacles à un bon fonctionnement du crédit dans l'agriculture tiennent à des difficultés d'ordre économique et d'ordre psychologique ou moral.

LES DIFFICULTES D'ORDRE ECONOMIQUE

L'agriculture n'est pas la seule carrière à exiger des capitaux; le commerce et l'industrie en exigent beaucoup. Malheureusement, pour le cultivateur, le commerçant et l'industriel ont bien plus de chances que lui de réussir dans leurs appels au capital. En fait, ils font presque toujours une concurrence victorieuse à l'agriculteur dans ce domaine.

Les entreprises commerciales et industrielles se prêtent très bien à la formation des compagnies à fonds social qui sont les sociétés capitalistes et tous les titres imaginables pour les vendre au public avec la plus grande facilité. Les campagnes de publicité qu'elles lancent ou font lancer, par l'entremise de certaines maisons financières, ont les meilleures chances de réussite, parce que les affaires commerciales ou industrielles exercent une attraction bien plus grande auprès du public capitaliste que les entreprises agricoles. Cette attraction tient souvent à un mirage, mais elle n'en est pas moins puissante.

L'organisation financière et capitaliste de nos pays s'est d'ailleurs faite pour accommoder d'abord l'industrie et le commerce.

On essaie bien de remédier à cet état d'infériorité de l'agriculture en organisant des régimes de finance qui permettent de lui donner des capitaux comme on en donne aux entreprises commerciales ou industrielles, mais le succès de pareilles tentatives est toujours modeste.

Les opérations de l'agriculture s'entreprennent le plus souvent pour des termes plus longs que celles du commerce et de plusieurs industries. Cette différence comporte trois inconvénients pour le crédit de l'agriculture: obligation de recourir à des institutions spéciales de crédit pour ne pas payer ses emprunts trop cher, aggravation de l'état d'incertitude résultant des variations des marchés et réduction du crédit personnel.

Le crédit de trois mois n'est guère praticable dans l'agriculture. Or, l'institution capitaliste qui tient à une circulation rapide de ses capitaux ne s'accommode pas facilement des longs termes de la plupart des opérations agricoles. Prêter à un cultivateur pour six ou douze mois, sur billet, n'est pas possible qu'au moyen du renouvellement des prêts à tous les 90 jours et ces renouvellements comportent des surpluses de frais qui haussent sensiblement le coût des emprunts pour l'agriculteur. Le prêt sur hypothèque est interdit à nos banques à charte, dont les fonds doivent garder une certaine "liquidité". Les hypothèques ne le valent qu'à titre de garantie, pourrait-on dire, indirecte.

En face de cette situation, l'agriculture doit recourir à des institutions spéciales de crédit et celles-ci ne sont pas toujours faciles à monter ni à faire durer.

Aujourd'hui, l'agriculteur est sous la dépendance des marchés. Malheureusement, ces marchés manquent de stabilité. Ils varient beaucoup avec les milieux et les années. Depuis quatre ans, les prix de plusieurs produits de nos fermes ont baissé de moitié. Naturellement, de pareilles fluctuations ont leur influence sur la valeur des terres et des roulants de fermes. C'est ce qui explique que certaines terres qui se vendirent \$6,000.00 avant la crise ne trouvent plus toujours preneur à \$3,000.00 et que certaines vaches de pur sang payées \$150.00 en 1929 ne peuvent plus se vendre pour \$50.00. Il est vrai que de pareilles baisses sont exceptionnelles, mais il n'est pas nécessaire de remonter à plus de 40 ans dans le passé, pour constater que les terres de \$3,000.00 et les vaches de \$15.00 étaient aussi nombreuses qu'aujourd'hui. Des hausses et des baisses dans les cours des marchés, il résulte un état d'incertitude dans l'esprit de ceux qui peuvent fournir des capitaux à l'agriculture. Et comme les avances de crédit à l'agriculture se font toujours pour une période de temps assez longue, ceux qui redoutent déjà les variations possibles des valeurs agricoles, ne consentiront à prêter que pour des montants restreints.

Enfin, la longueur relative des opérations de crédit agricole comporte un troisième inconvénient: celui de diminuer les possibilités de recours, pour le cultivateur, au crédit personnel, dans douze ou vingt-quatre mois, les garanties morales d'un emprunteur sont exposées à être annulées bien des fois. Les dangers d'accident ou de décès sont toujours à redouter et le prêteur avisé ne manque pas d'en tenir compte dans ses prévisions. C'est, au fond, un motif qui rend souvent bien difficile l'emploi du crédit personnel dans les avances à moyen terme.

De plus, si l'agriculture offre des revenus assez sûrs, ceux-ci sont plutôt modestes. Or, ce résultat contribue, pour une large part, à restreindre les prêts agricoles, car beaucoup de ceux qui ont des capitaux à placer préfèrent les bénéfices gros et rapides.

LES DIFFICULTES D'ORDRE PSYCHOLOGIQUE OU MORAL

L'individualisme, de l'agriculteur est admis et déploré par tout le monde, par les ruraux comme par les autres. Ce défaut a, entre autres mauvais effets, celui d'affecter le crédit de maints cultivateurs et même celui de toute la profession agricole.

Combien de jeunes agriculteurs actifs, travailleurs et ouverts au véritable progrès, mais peu fortunés, ne reçoivent de leurs voisins plus à l'aise qu'eux, au lieu de recommandations, d'encouragement et d'appui financier, que des critiques, des dénégations? Ces jeunes voient leur conduite mal interprétée ou blâmée par leur entourage auprès de ceux qui leur feraient confiance et leur avanceraient de l'argent.

A la manie du dénigrement et de la critique stupide, fruits du manque d'esprit coopératif et de l'individualisme, s'ajoute l'appât du gain excessif chez certains. On entreprendra des démarches sornaises, on se concertera avec des créanciers peu scrupuleux pour obliger tel cultivateur aux prises avec des difficultés financières à sacrifier son avoir ou à faire un mauvais arrangement. Quand de tels procédés deviennent à la mode, parmi les agriculteurs d'un endroit, on peut dire que la ruine guette plusieurs fermes, car le mal est bien difficile à arrêter ou à guérir.

Le cultivateur qui a travaillé dur pendant des années pour amasser un peu de bien est presque toujours enclin à croire que tout est beau loin de son milieu et il place ses économies dans des entreprises étrangères à l'agriculture.

Souvent aussi, il ne sait pas résister aux sollicitations qu'il ne connaît pas. Très prudent à l'égard d'un voisin qu'il connaît depuis longtemps, il met toute méfiance de côté devant un inconnu qui sait se présenter à lui avec de belles paroles ou de belles promesses. C'est ce manque de prudence inexplicable qui fait enlever chaque année à notre agriculture des milliers et des milliers de dollars.

QUESTIONS

- 1.—Comment le commerce et l'industrie peuvent-ils enlever des capitaux à l'agriculture?
- 2.—Comment le terme assez long des opérations agricoles rend-il plus difficile le crédit de l'agriculture?
- 3.—L'individualisme est-il nuisible au crédit agricole?

Le problème des prix en agriculture

En marge de la législation fédérale créant
l'"Office des débouchés commerciaux" —
Vers l'économie dirigée

Même en temps normal, le travail agricole est plus chèrement rémunéré que les activités commerciales et industrielles. Les produits de la ferme se vendent toujours meilleur marché, à coûts de revient égaux, que ceux de l'industrie.

Pourquoi? L'opinion publique tient les cultivateurs responsables de la vie chère; pour la masse des consommateurs aux ressources modestes, les prix des produits agricoles sont toujours trop élevés; ces prix, d'ailleurs, servent de base aux taux des salaires industriels. Tout est arrangé comme si les industries devaient être d'autant plus prospères que l'agriculture serait plus pauvre.

En temps de crise, les prix des produits de la ferme dégringolent les premiers et leur baisse est beaucoup plus accentuée que celle des autres prix. Ainsi, en prenant l'année 1926 comme base, les statisticiens établissent la comparaison suivante pour le Canada:

	1926	1931	1932 janv. 1933
Produits agricoles	100	66.3	48.3
Produits manufacturés	100	80.0	78.8

En réalité, la disparité entre les prix des produits agricoles et des produits manufacturés s'est accrue sans cesse depuis 1920. Avec les revenus qui diminuent toujours, les cultivateurs doivent rencontrer des obligations qui restent à la hausse. Tel est le problème fondamental que les gouvernements de tous les pays cherchent à résoudre.

* * *

Quels remèdes appliquer?

Il serait possible de baisser les coûts de revient des produits agricoles en mécanisant de plus en plus l'agriculture. Mais ce serait, en augmentant le nombre des chômeurs, poser de nouveaux problèmes sociaux et économiques encore plus graves.

Une méthode cruelle, mais efficace, qui, dans d'autres industries, contribue à rétablir l'équilibre de l'offre et de la demande, c'est l'élimination des producteurs marginaux. Les cultivateurs, au contraire, même s'ils ne couvrent pas leurs frais d'exploitation, continuent à produire aussi longtemps que leur travail leur fournit le minimum nécessaire à leur subsistance. D'ailleurs, les gouvernements de tous les pays s'efforcent de les maintenir sur leurs fermes pour prévenir de plus grands maux.

Dès le début de la dépression, toutes les industries ont pris des mesures pour adapter l'offre à la demande en réduisant leur production et en exerçant un strict contrôle sur leurs ventes. Les agriculteurs continuèrent à produire; ils tentèrent même, dans certains cas, de compenser, en augmentant leur production, les pertes causées par la baisse des prix.

L'agriculture est d'ailleurs incapable d'adapter rapidement sa production aux changements de conditions des marchés. Plusieurs des facteurs qui influencent les rendements agricoles échappent aux influences de l'homme. Isolés, essentiellement individualistes, les agriculteurs ne peuvent pas s'organiser et se grouper facilement pour réglementer leurs activités de production et de vente.

Le régime de libre-concurrence a permis à de grandes entreprises de monopoliser la distribution de la plupart des produits de la ferme. Depuis le commencement de la crise, on constate, dans tous les pays, que la marge augmente sans cesse entre les prix payés aux producteurs et exigés des consommateurs. Les frais de distribution des produits agricoles s'accroissent démesurément. Bref, la situation des cultivateurs requiert l'intervention de l'Etat.

Un nouvel ordre de choses s'élaborer; nous passons rapidement du système de libre concurrence à un régime d'économie dirigée.

* * *

L'économie dirigée, c'est le contrôle délibéré des activités économiques non pas au profit d'un ou de plusieurs groupes d'intérêts particuliers, mais au bénéfice de la collectivité.

L'économie ancienne défendait toute intervention de l'Etat dans les phénomènes économiques; elle se fiait au hasard du "laissez-faire, laissez-passer" pour résoudre tous les problèmes sociaux; elle considérait comme sacrée la loi de l'offre et de la demande, se gardait de tenter d'influencer les prix, les salaires et les débouchés. Cette libre concurrence a permis l'anarchie dans la distribution des produits, l'exploitation des producteurs et des consommateurs par des trusts, la surproduction et l'avilissement des prix.

L'agriculture, l'industrie la plus nécessaire à la société, est aussi la plus atteinte par la crise et la plus inapte à réagir par elle-même. La plupart des pays ont d'abord attaqué le problème du blé dont l'importance est capitale. Le blé est à la base de l'agriculture; il détermine le prix des céréales secondaires et, indirectement, le prix des produits animaux. Dès 1925, l'Italie imposa des droits sur les blés importés et inaugura un vaste programme connu sous le nom de "Bataille du blé". En Allemagne le droit général sur le blé importé atteignit, presque trois fois son prix sur le marché de Londres ou de Liverpool. La Grande-Bretagne passait son *Wheat Act* de 1932 pour offrir à ses producteurs un marché suffisant à un prix rémunérateur. La France, la Belgique, tous les pays de l'Europe centrale et orientale développèrent un vaste système de tarifs douaniers, de réglementations de mouture, de contingents d'importations, de permis d'importation et d'exportation. Ces mesures de luttres contre les produits importés s'accompagnaient partout d'un programme de protection et d'assistance pour l'agriculture nationale.

Bientôt, non seulement le blé, mais tous les autres produits tomberont sous le contrôle de l'économie dirigée. En Angleterre, l'*Agricultural Marketing Act* prévoit l'organisation des producteurs de certains produits agricoles dans le but d'en assurer la réglementation sur le marché. Aux Etats-Unis, un réseau de législations englobe toutes les activités économiques: *Agricultural Adjustment Act*, *Emergency Farm Mortgage Act*, *Farm Credit Act*, *Emergency Banking Act*, *Unemployed Relief Act*, *National Industrial Recovery Act*. Le programme agricole et industriel de Roosevelt constitue le plan d'économie dirigée le plus complet mis à exécution jusqu'ici.

* * *

Par la création de son "Office des débouchés commerciaux", le gouvernement fédéral entre résolument dans la voie de l'économie dirigée.

Nous analyserons dans un autre article cette "loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis, pour la mise sur le marché de produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant".

Nous croyons que l'anarchie a régné assez longtemps dans la production et la vente des produits de la ferme. Sans nous prononcer sur la portée de cette législation, disons pour aujourd'hui que les demi-mesures ne valent rien.

Nous espérons que cette législation sera discutée dans l'intérêt de l'agriculture, sans préoccupations partiales.

Albert RIOUX

"Quand on emploie sur une céréale semée de trèfle un engrais complet riche en potasse, un 2-8-10 par exemple, la potasse de cet engrais sert non seulement à donner une plus forte récolte de grain de meilleure qualité, mais aussi à donner un bien meilleur prise de trèfle l'année suivante."

C'est une erreur que de croire que les lapins n'ont pas besoin d'eau. Ils doivent avoir en tout temps devant eux une provision d'eau propre.

* * *

Le blé dans l'Inde est une récolte de temps frais. On ne le sème que lorsque la température du sol baisse après la chaleur.

Conseils de la saison

STATION EXPERIMENTALE
DE L'ASSOMPTIONQUE CONTIENT LES RECOLTES
DE VOTRE FERME?

Il n'est pas une seule organisation commerciale ou industrielle solidement et sérieusement établie qui ne puisse présenter un état complet du coût de chacune de ses opérations et de chacun des services que nécessitent la direction et le développement de l'entreprise. L'agriculture serait-elle seule à ne pas adopter dans la pratique générale ce principe d'affaires qui repose après tout sur le plus élémentaire bon sens? Si la chose n'a pas été faite dans le passé, elle devrait l'être, voilà tout.

On a beaucoup parlé de la dégringolade dans le prix des produits de la ferme. Il est inutile de discuter le fait, car l'aplatissement du porte-monnaie a frappé les esprits plus fort que ne saurait le faire n'importe quelle considération. Cet état de choses a des causes; et l'impossibilité, pour la masse des producteurs, de pouvoir produire aux yeux de l'acheteur, des organisations agricoles et même de l'Etat, des chiffres réels et soigneusement préparés, n'est peut-être pas indifférente aux bas prix qui ont prévalu sur le marché des produits agricoles.

Présentement vos approvisionnements sont très réduits. Le moment serait donc bien choisi pour dresser un inventaire complet de vos valeurs. Sachez ne pas vous contenter de l'a-pu-près, car l'inventaire est à la base de toutes les opérations qui vont suivre. Ne vous arrêtez pas en si bonne voie. Tenez, chaque jour, un état rigoureux des achats et des ventes, que vous reporterez au compte du département intéressé. Notez les heures de travail, homme et cheval, dépenses pour chaque culture: foin, céréales, ensilage, racines, tubac, etc., sans oublier le coût de la semence et des fertilisants: fumier et engrais minéraux, l'usure et l'entretien de la machinerie, la dépréciation des constructions et les améliorations de toute nature font aussi partie d'un coût de production que vous voudrez avoir le plus juste possible, dans votre propre intérêt. Il est inutile de vouloir blâmer les autres et se blâmer soi-même, parce que la première victime restera toujours l'autre de ce dangereux manège.

On ne le répètera jamais trop: le cultivateur doit être le propre artisan de son succès, le premier à bien connaître sa situation. La production de chiffres établis à l'aide des faits marque la première étape de ce programme. De plus ce serait aider puissamment ceux qui travaillent avec vous et pour vous, mais dont les moyens sont souvent limités par les données imparfaites que vous leur fournissez.

Roméo MARTIN,
(Station expérimentale,
L'Assomption)

Le 3 avril, 1934.

Un nouveau programme
d'expositionLE SERVICE DE L'ECONOMIE
RURALE TRACE POUR LES
CERCELES DE FERMIERES UNE
NOUVELLE LIGNE DE CONDUITE

RECOMPENSER LE MERITE

Une importante initiative a été prise par le Service de l'économie rurale du ministère de l'Agriculture de Québec dans le but d'assurer la récompense du vrai mérite aux fermiers de la province de Québec qui exposent des ouvrages de fabrication domestique aux expositions annuelles.

On sait déjà que les Cercles des Fermiers, qui sont au nombre d'environ 170 et qui comptent au-delà de 8,000 membres, tiennent chaque année des expositions locales ou participent aux expositions de comté aussi bien qu'aux grandes expositions. Leurs exhibits, tant par la technique des articles exposés que par la variété, constituent toujours une fort intéressante attraction pour les visiteurs, hommes et femmes. Naturellement, des prix sont décernés par un jury compétent aux propriétaires des plus beaux morceaux placés à l'étalage. Mais il arrive fort souvent que le même article, exposé d'année en année par la même personne, rapporte toujours un prix identique à celui qui l'a fabriqué, ce qui est de nature à décourager les autres concurrents.

Par les nouvelles dispositions prises, le Service de l'économie rurale veut faire en sorte qu'un tapis au point noué ou une pièce de fine toile ne soient plus ainsi primés d'année en année au bénéfice de la même personne. A cette fin, il a tracé pour les Cercles de Fermiers un programme d'exposition dont l'adoption a été également recommandée aux sociétés d'agriculture, et aux commissions ou compagnies qui tiennent des expositions annuelles.

Ce programme n'a pas pour but de restreindre l'émulation, loin de là. Sa principale raison d'être est de récompenser le mérite tel qu'il doit l'être, et d'empêcher qu'un même article — parfait si l'on veut — rafle le premier ou le deuxième prix à la même exposition pendant trois, quatre ou cinq ans. Un premier programme a été adopté pour cette année, un autre passablement différent sera mis en vigueur l'an prochain, et ainsi de suite. De cette manière on assurera la diversité des exhibits et les chances des concurrents seront plus équitablement partagées.

Le programme de cette année imposé aux expositions des Cercles de Fermiers est le suivant:

- 1 couverture de voiture,
- 1 paire de bas, laine domestique, tricot à la main,
- 1 paire de gants, laine domestique, tricot à la main,
- 1 paire de mitaines, laine domestique, tricot à la main,
- 1 sous-vêtement, tricot, laine domestique,
- 1 écheveau, fil de lin,
- 1 échantillon flasse,
- 2 serviettes de toilette (lin),
- 1 couvre-pieds tissé,
- 1 tapis tressé,

- 1 spécimen broderie blanche (Richelieu),
- 1 spécimen broderie de couleur,
- 1 coussin de laine, tricoté à la broche ou au crochet,
- 1 pain domestique brun,
- 1 livre de beurre,
- 1 gâteau au chocolat,
- 6 spécimens de petits biscuits secs au gingembre,
- 6 spécimens de muffins, au son (All Bran),
- Nougats au miel, ou sucre d'érable à la crème,
- 1 bouteille de vin de cerises,
- 1 bocal conserve de viande (veau) (chopine),
- 1 bocal conserve de légumes (tomates) (chopine),
- 1 bocal conserve de fruits (framboise) (chopine),
- 1 bocal de confiture aux gadelles,
- 1 bocal de gelée aux groseilles,
- 1 bocal de miel coulé,
- 1 gâteau au miel,
- 1 morceau de savon cuit,
- 1 gerbe de fleurs de parterre,
- 1 bouquet de table.

Le programme que devront suivre les Cercles de Fermiers qui, en 1934, enverront des exhibits à l'Exposition Provinciale de Québec est quelque peu différent. Il est ainsi conçu:

Section 1. — Pièce de flanelle pour habit d'homme, pure laine domestique. — Couverture de cheval, pure laine domestique.

Section 2. — Paletot et casquette pour garçonnet de 7 à 10 ans, tissu domestique, laine du pays. — Robe de chambre, pour femme, flanelle domestique.

Section 3. — Tapis d'escalier, fait de catalogue. — Tapis crochété, guenilles, scène canadienne originale ou copie de tableaux.

Section 4. — Couverture de fantaisie tricotée (genre Afghan ou autre) laine domestique, de couleurs variées, crochet ou aiguille. — Echeveau de laine blanche, pour tricot.

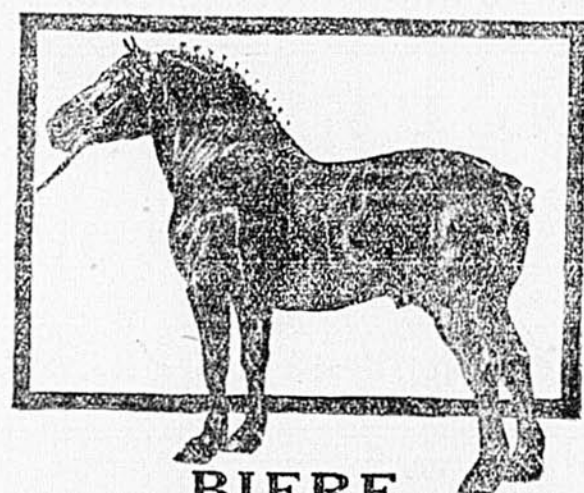
Section 5. — Petit centre, rond ou ovale, de 5 à 8 pouces de diamètre, broderie blanche. — Sacoche à petit point, (point de tapisserie).

Section 6. — Trois serviettes de toilette, lin sur lin, tissage simple, ravures vert pâle.

Mais à l'exposition provinciale, ce sont les cercles et non les fermiers individuellement qui exposeront. C'est dire que chaque cercle, après un travail d'élimination, enverra à Québec un article seulement dans chaque section, article qui aura été choisi entre plusieurs fabriqués par ses membres. Le prix décerné sera versé au cercle, tandis que les prix mérites aux expositions des cercles seront payés aux propriétaires des articles primés.

En 1935, un programme différent sera adopté. On exigera, par exemple, une couverture de lit au lieu d'une couverture de voiture, un tapis au point noué au lieu d'un tapis tressé, un bocal de conserve de viande de poulet au lieu d'une conserve de veau, et ainsi de suite. De cette manière, on sera certain qu'un article primé en 1934 ne figurera pas de nouveau l'année suivante et ne remportera pas le même prix.

"Nous voulons, en variant les exhibits chaque année", a déclaré M. Henri-C. Bois, chef de l'Economie rurale, "éviter que les mêmes travaux soient primés pendant plusieurs années consécutives, et assurer la reconnaissance et la récompense de travaux qui ont aussi leur mérite. Nous avons communiqué ces instructions aux Cercles de Fermiers. Tous les ont considérés."

BIERE
BLACK HORSE
DAWES

Graines de jardin

(variétés recommandées par le Service
de l'Horticulture)

A la demande de sociétés coopératives, nous avons décidé de mettre sur le marché une collection complète des graines de jardin qui sont le plus généralement employées, chaque paquet contenant assez de semences pour les besoins d'une famille ordinaire. Chaque collection comprendra vingt et un paquets et se vendra aux prix suivants:

LEGUMES	PRIX DES COLLECTIONS
	(21 paquets)
	(frais de transport payés)
Betteraves	Par maille ou express:—
Carottes	1 collection \$ 1.00
Citrouilles	10 collections 9.00
Courges	25 " 20.00
Navets	50 " 37.50
Concombres	
Choux	
Fèves	
FLEURS	
Alysse	A nos entrepôts:—
Calendula	1 collection \$ 0.90
Officialis	10 collections 8.50
Reine Marguerite (Aster)	25 " 19.00
Zinnia	50 " 36.00
Pois de senteur	

Adressez vos commandes à

Coopérative Fédérée de Québec

Boîte Postale No 399

MONTREAL, P.Q.



COURRIER des ABEILLES

Fleur d'amitié. — Vous avez reçu les cachets? Cordiale bienvenue au rucher.

Nièce d'Amérique. — C'est réellement triste, si tôt vous avez fait connaissance avec l'instantané humain. Cet oiseau de proie se rencontre souvent dans la vie et comme l'on devrait s'efforcer de le chasser de notre nature, car l'instantané, ma petite, est aussi fréquente chez la femme que chez l'homme! C'était une belle proie que votre cœur enthousiaste et vibrant que l'abandon rendit triste et tout désespéré. Maintenant il faut affermir votre volonté et réagir; gardez cette communicative gaieté et faites rayonner l'ardeur et l'amitié de votre jeunesse afin que l'on vous aime, que l'on vous salue, que l'on vous aime et qu'ainsi s'oublie cet ami infidèle qui ne mérite certainement pas que son souvenir gâte toute une jeunesse. Un jour viendra où vous connaîtrez l'amour véritable et bien partagé, alors comprenant mieux ce sentiment, vous vous blâmeriez d'avoir attaché tant d'importance à une amourette sans amour qui tachait de ciel de votre jeunesse première. Alors, bon courage et bienvenue toujours chez moi!

Angélique. — Je vous fais membre de notre cercle. Revenez.

Clarité Rose. — Comme l'on devient sage, ma petite amie! Plus d'excès de tristesse, plus de lassitude morale, plus de raison de freiner son cœur! Et c'est l'amour qui mit cette grande paix dans votre âme, ensoleillant ainsi toute votre vie d'espérance, de confiance dans la vie humble et facile, dans le devoir et l'abnégation! Alors, je vous comprends de tenir à cet amour fort et partagé qui vous fit tant de bien, et sur lequel s'établira tout votre avenir. En effet, votre silence fut très long et bien des fois j'ai désiré vous retrouver dans mon courrier, je me suis bien gardée de douter de votre fidèle amitié, mais je m'inquiétais de vous quand vous n'arriviez si affectueuse, si caressante, si doucement heureuse dans l'attente du bon bonheur qui illumine tout l'horizon que j'oublie d'embellir tous les sours qui me couvrent votre absence. Si vous plaisiez sans rares, ils doivent être des mieux goûtés parce que purs et simples, ils ne laissent aucun goût, aucune lassitude, et qui ne serait pas heureuse qui le comprend avec votre aimable sagesse? Vos succès sont nombreux et consolants, c'est beaucoup pour activer votre ambition, mais n'y allez pas par excès et vous surmenez. Gardez mon souvenir et revenez-moi aux heures de liberté et de loisirs que je vous désire plus nombreuses afin de vous lire plus fréquemment.

Viens près de moi. — C'est charmant, cette façon de me dire combien vous aimez notre page et j'en suis enchantée. Vous êtes trois ou quatre, je crois, à m'écrire de votre paroisse. Souriez, Veuillez toujours signer vos lettres de votre pseudo.

Fleur du St-Laurent. — J'ai déjà une abeille de ce pseudo, il faudra donc vous en choisir un autre, n'est-ce pas? Votre ressemblance fut en effet une belle joie pascale que j'aimerais souligner en répondant à votre gracieuse invitation. Hélas! je vois bien que la chose me sera impossible cette année encore et qu'il me faut dire adieu à ce beau projet que vous me dépeignez si joliment. Tout de même, votre affection, délicate me touche et me fait gros vous aimer. Merci!

Rose Annette. — Pourquoi ne pas désirer sérieusement donner à votre père cet appui qui lui manque et que comblerait sans doute tous vos désirs? Ce rêve qui est bien de votre âge serait charmant dans la réalité et je ne suis pas donnée de le trouver sous votre plume! Vous êtes une vigilante abeille qui savez bien mêler l'utile à l'agréable. Aussi j'aime bien vous retrouver, revenez-moi.

Grand-mère Abeille. — Parmi mes loies pascales, celle de vous lire, de goûter à votre maternelle tendresse est bien l'une des plus belles et je vous remercie de me l'accorder. Oui, Pâques devait apporter le printemps. Il fait bon aujourd'hui, le soleil se fait très généreux, les oiseaux chantent nombreux et les printemps ne nous donne aucun beau en fondant les neiges, comme

Les bonnes PILULES ROUGES
ont mis un terme à sa faiblesse et à ses malaises

Si vous souffrez de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégulières, troubles intestinaux, essoufflement, maux de tête, troubles du sommeil, etc., prenez les bonnes PILULES ROUGES comme tout fait des milliers et des milliers de femmes qui ont pu attester que les bonnes PILULES ROUGES sont d'une grande efficacité pour tous les maux féminins. Mme O. PROULX, dont le témoignage suit, avait essayé différents remèdes, les PILULES ROUGES LUI ONT FAIT DU BIEN.

"Après avoir eu une grosse maladie d'un accouchement, lorsque je me suis levée du lit, je ne venais pas à bout de faire mon ouvrage. J'étais très faible et surtout j'avais beaucoup de difficulté à digérer. J'ai pris les remèdes de mon médecin et ne m'apercevais d'aucun changement. Finalement, je décidai de prendre les PILULES ROUGES. En peu de temps, mes forces augmentèrent et je suis devenue très bien, grâce aux PILULES ROUGES."

(Signé) Mme O. PROULX, Nicolet, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI à Nicolet, ce 11ème jour de septembre 1933.
(Signé) R.-H. Dufresne, N.P. C.C.S.
Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Fatiguées.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd, 1570, rue St-Denis, Montréal.

férants de ceux qu'il entretient aujourd'hui, peut-être. On ne s'en aperçoit pas tout d'abord, mais un soir que dans son imagination, l'on revit ses sentiments et ses ambitions de naguère, l'on se dit: Avec me j'ai changé! Car la vie, avec ses imprévus, ses circonstances, le milieu où elle nous conduit, nous façonne le cœur et le caractère, change notre façon de voir, de juger et de penser. Pour vous qui devriez être encore un enfant et qui êtes déjà femme, hélas! tout, hélas! si l'on pouvait rester toujours enfant! elle changera peut-être vos amours sans que vous n'avez de soucis et de chagrins. Ne vous tourmentez donc plus outre-mesure, gardez encore un peu de votre inconscience enfantine, demandez à Dieu de guider votre petit cœur fougueux et confiant, bonnement et heureusement, vivez votre petite vie. En vous disant bonjour, je vous assure que, moi aussi, je vous aime beaucoup.

Reine-Marguerite. — Quoique métamorphosée en petite reine, je vous reconnais bien, et vous souris comme toujours. Succès dans vos études et bienvenue encore.

Marquand Tapageuse. — Il ne faut pas juger tous les hommes par la conduite d'un seul. Aussi tous ne sont pas comme celui-là qui vous fit pleurer, je vous l'assure, moi qui ai sous les yeux maints exemples d'amour masculin solide et durable. Il va sans dire qu'une jeune fille distinguée garde toujours une certaine réserve vis-à-vis des messieurs, mais il ne faut pas confondre réserve et indépendance. On peut être aimable, douce, bonne et souriante, enjouée même en étant très réservée; on peut être indépendante envers les hommes en général, mais en vers celui-là qui nous plaît tout particulièrement, il faut baisser un peu pavillon si l'on veut qu'il nous devine et vienne vers nous. Et personne ne nous ferait un crime de cela. Et puis, il est divers caractères en vous qui une femme, éblouissante doit modifier sa façon coutumière d'agir. Je vous en prie, calmez ce chagrin premier, étudiez les caractères qui vous entourent, soyez gaie, éblouissante, aimable, affectueuse même, cela se peut fort bien tout en étant réservée, je vous l'assure. Et bonne chance!

Princesse Lina. — Oh! non, vous n'êtes pas vaniteuse; tout cela est de votre âge et ce n'est pas moi qui vous blâmerai puisque vous possédez tout ce qu'il faut pour "en user sans en abuser". Mais oui, j'ai hâte pour vous à cette éreposante des vacances. En attendant, reposez-vous entre vos heures de labeurs et prenez comme tonique tout ce que vous accorde de beau et de bon le renouveau printanier. Tendresse.

GRANDE-SOEUR

Bourdonnements

A NOTER: Chaque Abeille et Bourdon n'a droit dans ces colonnes qu'à la publication de soixante mots par semaine. Les communiqués doivent être écrits à l'encre, au recto et dans l'ordre habituel. Les correspondants ne devront à l'avenir échanger aucune lettre personnelle par l'intermédiaire de la directrice. Ceux qui désirent se créer ici des relations épistolaires devront publier leur adresse dans ces colonnes; nous ne réadresserons de lettres à qui que ce soit et nous aucun prétexte.

Jean Invente. — Quoi? De l'amitié? Est-ce que ça vient du cœur ou de l'imagination seulement?

Vieille sorcière. — Jetez-vous des sorts? Epargnez-moi, je vous en prie.

Petite fleur oubliée. — Il n'y a rien dans la nature qui soit absolument oublié. Et on ne sait jamais à quel moment exact on n'est plus solitaire.

R. C. R. — Il y a dans vos initiales un peu plus que les miennes. Y aurait-il d'autres rapprochements entre nous?

Henri de Brabant. — Etes-vous un vieux voisin?

Viens près de moi. — Prenez garde, je crois qu'il n'est pas bon d'être trop expansive.

A toutes et à tous. — Bienvenue chez

MIMI DES BRUYERES

Un sourire. — Sans invitation, je me permets de répondre à votre question, concernant le célibat ou la vie conjugale. Voilà: Un garçon qui se voue au célibat sans aucun motif sérieux ne peut donner qu'une preuve notable de son égoïsme puisqu'il craint d'accepter de l'amour sa responsabilité et ses sacrifices sérieux.

SURSUM CORDA

Sentinelles. — Supposant comme vous dites que, fiancée à une amie, un malheur la défigure, que ferait-elle? J'avoue que c'est un sujet à bien des commentaires. Cependant, si c'est pour nous l'amie qui a capté entièrement notre cœur, celle qui a su si bien nous comprendre! Se comprendre, oui! c'est aussi nécessaire que le pain qu'on donne aux enfants! Celle, enfin, qui a trouvé en nous cet appui, ce refuge de défense, le cœur, se sent

tirait meurtri, brisé par la douleur de se départir de cet être si tendrement aimé, maintenant parmi ces laideurs.

Dans cette impasse, le prétendant serait certes dans ces moments rempli d'indécision, car bien qu'on ne se marie pas seulement pour les beaux yeux, on aime à vivre à côté d'un être qui nous ressemble! C'est après quelques années de vie à deux, lorsque l'amour s'enfuit, ne restant qu'avec l'amitié filiale, que peut-être l'amoureux de l'autre lui aura de ces moments que l'on appelle blâmes. C'est difficile de se prononcer.

UN SOURIRE

Voluse de baisers. — Que vous veniez le jour ou la nuit, toujours ma porte est ouverte!

Paysanne isolée. — Pas si maladroite votre plume! Du moment que je vous invite!

Fleur de mai. — Vous offrirai-je un abri où vous ne craignez ni la neige, ni la rafale?

Chanteuse inconnue. — Oh! que je voudrais que l'écho de votre voix se répète jusqu'à moi! Chantez-vous de douces romances?

René de la Lande.

A tous. — Petites abeilles, vous demandez-vous quelquefois: Suis-je une vraie amie pour les amis souffrants, naïves qui se confient à moi? Oh! si vous saviez comme la trahison fait souffrir!

Aux bourdons. — Vous qui volez de fleur en fleur, ne vous arrêtez-vous pas quelquefois à vous demander: Ai-je rencontré l'âme sœur de la mienne?

A tous. — Il y a des larmes au fond des choses humaines.

Casse-Cou. — Je n'habite plus les Cantons de l'est, mais la grande métropole pour quelque temps!

Carmen de Bize. — Certain que nous ferions un beau trio d'amies. Bienvenue donc chez moi!

Adrien. — Et de vous, dois-je attendre une longue missive?

Miss-Thé-Rieuse. — Me voilà bien loin, une petite exilée!

Amour perdu et retrouvé. — n'est-ce pas?

IVANA DE CASTELLO

Semence de bécois. — Puis-je, moi aussi en avoir un?

Adrienne, Rachel. — A vous mon plus joli sourire.

Lucette. — Vous serez toujours la bienvenue chez

MARIETTE

Une caresse. — Votre long silence me ferait supposer que vous êtes gelée, si je n'en connaissais pas le motif... mais, allez... je m'en doute bien un peu.

Benjamin du Rucher. — Seriez-vous le douzième de la famille, par hasard? Alors, vos onze autres frères seraient, eux aussi, des commerçants de chair humaine. Ah! Ah!

BAUL DE CHAMP D'HIVER

Princesse Lina. — Il est un baume délicieux qui guérit les blessures morales et fortifie les coeurs. Il est très efficace contre l'ennui, les tracas et la mélancolie. Amitié! est le nom du fameux remède. Dites, n'est-ce pas qu'il est délicieux?

Colombe de l'Îlot. — Trouvez-vous le bonheur dans vos parages? Si oui, la déesse quittera sans regret aucun ses pays enchantés pour aller goûter chez vous le bonheur qu'elle convoite: celui d'une affection franche et vraiment fraternelle.

Amoureuse du soir. — Moi aussi, je suis Amoureuse du soir, surtout des beaux soirs où paraît la Lune d'amour qui m'envoie les reflets d'une Clarté rose et sous les caresses de laquelle j'aime à redire: G. de l'amitié, G. de l'espoir pour un joli prince à l'œil noir.

FLORE

C. Drôle. — Mes souhaits les meilleurs pour une bonne récolte. Ensuite viendra le régal. Je ne sais quel conseil va vous être donné, mais si je vous disais le mien?

Viens près de moi. — Avez-vous reçu le colis? Si oui, j'attends la promesse en retour.

Lucette. — Je prends part à votre sourire, et m'engage à vous rendre le réciproque.

Carmen de Bize. — Amical bonjour, et revenez-moi encore. Je vous promets réponse plus immédiate.

ADRIEN

Sentinelles. — Oh! si je vous aime toujours et je voudrais tant avoir plus que ces "bonjours" expéditifs du rucher.

Suzi. — Enfin, c'est vous, petite amie! Oh! moi aussi je garde le souvenir des beaux jours passés: excursions, jasettes et chaises longues, entourage de ministres... enfin jusqu'à notre déconvenue certain soir au bout du "banc"...

Chute noire. — En bien ou en mal? Il y aura toujours de par le monde des gens qui auront du temps à perdre.

J'aime et j'espère. — A nous deux, La Grande... et la

PETITE BLEUE

Savoureux de miel. — Madeleine-Marie a accepté votre bonjour avec plaisir. Elle vous croyait disparu... dans une provision de miel ou de "Lune de miel". Que pouvait-elle penser? Puisque votre provision sucrée est épuisée, acceptez donc

un gâteau tout frais du Flocon de Neige qui vous sourit et tend la main. Vous le reconnaissez??

Bijou d'Amour. — Mon "Bijou d'Amour" serait-il perdu dans les flocons de neige gaspésiens?... reçu ma longue lettre??...

Miss K. Price. — Quelles sont vos caprices favoris?... ne serait-ce pas de jouer avec les menus "flocons de neige"... en voici un qui veut vous égarer. Que faut-il faire? Je vous aime déjà.

FLOCON DE NEIGE

Plume au Vent. — Mignonne, voici l'avril. Le soleil revient d'exil. Tous les nids sont en querelles. L'air est pur, le ciel léger. Et partout on voit neiger. Des plumes de tourterelles!

Frison. — Cessez vous frissons, les beaux jours sont venus.

Go Bie. — J. M. serait un fameux bourdon à la page... n'est-ce pas?...

ERRANTE INCONNUE

Flocon de Neige. — Ainsi vous possédez le bonheur dans toute sa plénitude, car au-dessus du Val doré, le ciel est toujours sans nuage.

Gaspésien. — L'oubli n'a pas de place chez moi. Le souvenir seul y demeure.

VAL D'OR

Colombe de l'Îlot. — Ne m'avez-vous pas reconnue, ma petite Colombe? Pourtant, je vous aime depuis longtemps.

Fleurdale. — Les quelques mots que vous m'avez adressés, il y a quelque temps à mon propre nom, ne m'ont pas échappé, va! Je vous remercie bien d'avoir pensé à moi, chère amie de toujours.

Petite Elinette. — Venez réchauffer mon cœur qui vous garde de large part d'affection. Savez-vous qui se cache sous le pseudo de

GUIRE BRISÉE?

Semence de bécois. — Je vous souhaite tous les succès possibles dans ce nouveau genre de culture. M'en donnez-vous des nouvelles?

Qui rit à tout et Prince rieur. — Je vous félicite de votre beau caractère: c'est parfois bien difficile de rire et même de sourire. Donnez-moi donc votre recette, pour être ainsi toujours gai.

Lune Rousse. — Oubliez-vous votre patrie et vos amis? J'ai su que vous faisiez de plus en plus de merveilleux avec vos élèves du Lac Saint-Jean. Mes félicitations en attendant autre chose, car je ne vous oublie pas.

Jacasse. — Une rime, s. v. p. Je prie en retour, pour le succès d' vos amours ou de vos entreprises. Comme vous voudrez.

VIOLETTE DES PRES

Chute Noire. — Est-ce que les "touristes" sont encore dans les parages?

Réo. — J'y suis pour le tour de Réo. A quand

Suzi. — Bonjour en passant, Jeune Matapédiennne. Soyez certaine qu'on n'a rien oublié. Et Jean-Marie, toujours de bonne humeur?

CHA-TA-KOIN

Coeur aimant. — Y aurait-il, pour moi, une toute petite place dans votre cœur?

Flore. — A quand le prochain voyage en "cariole double"?

Sam Suffit, Frisson. — Est-ce vous qui ont aperçu au "Salon bleu" de Viviane? Curieuse, s'paz? Souriez.

PRINCESSE LINA

Val d'Or. — Quels souvenirs Avez-vous rapportés de "notre soirée" du 13 février? Quand j'y pense!... Malgré la tempête, le mardi-gras s'est passé joyeusement. Je connais quelqu'un qui a apprécié beaucoup votre présence ce fameux soir... Quand reviendrez-vous à St-R? Je ne serai pas toujours dans l'obligation de partir le lendemain de votre arrivée! Vous ne m'en voulez pas?

BENJAMINE

René de la Lande. — Ma fraternelle amitié s'élève vers vous. Venez vite vous réchauffer.

Prince charmant. — J'offre ici pour vous mon meilleur bonjour et toute une berge d'amitié.

COEUR CHAUD

Violette Canadienne. — Votre bonjour m'a fait plaisir.

G. de l'espoir. — Si aimablement offerte, votre amitié m'a conquise et je viens vous dire que je vous aime beaucoup.

René de la Lande. — C'est gentil à vous de venir me bonjourner en vrai Normand et je serais enchantée de revenir vous dire bonjour.

NORMANDE

A tous et à toutes. — Mes excuses à tous ceux qui n'auraient pas eu de réponse. Amitiés et bon souvenir. Je discontinu pour un temps toute correspondance à la Page.

Paul D'ARGENCOURT

Colombe de l'Îlot. — Oh! j'évoque très souvent la douce caquette au petit salon... votre gazouillis est si charmant!

Passé Rose. — Petite fleur mystérieuse, vous m'intriguez beaucoup.

Lune d'Amour, Clair de Lune. — Savez-vous que je passe des heures entières dans une rêverie amoureuse, sous vos rayons argentés? M'auriez-vous déjà aperçue?

Aurore PRINTANIERE

Magie Blanche. — Mais ça s'explique bien, cela, petite amie. J'aime le vent. Je l'écoute et le comprends. N'avez-vous jamais prêté l'oreille à ce que dit le grand vent quand il passe à votre fenêtre, enveloppé dans une rafale de neige, surtout le soir? Sa voix à la sonorité des grandes orgues et la douceur d'une plainte monotone.

Sentinelles. — Je me laisserai plutôt enfouir sous un banc de neige, qu'emprisonner par Louis II.

PLUME AU VENT

Payse. — N'est-ce pas le privilège

de des grands coeurs de souffrir plus que les autres? Courage et amitiés.

Petite malade. — Une caresse pour vous dédommager.

Magay. — A l'attachante mie, affectueuses pensées, de

OLGA

René de la Lande. — Un baiser sur les lèvres comme un point rose sur l'I du verbe aimer, l'exquise chose! Mais un ou deux baisers donnés comme licence pour vous permettre de goûter aux lèvres d'une abeille pourraient-ils être bien savoureux de

SENTINELLE?

Jeunes Bourdons ou amis qui me lisez. — Savez-vous que tandis que vous cherchez au loin une amitié, une main amie pour vous comprendre... savez-vous que la, tout près de vous, une âme sœur de la vôtre attend? Amis, regardez et ne soyez pas toujours égoïstes.

Aux abeilles. — Abeilles au cœur tendre, soyez sérieuses, pour conquérir le cœur de celui qui, demain, vous aimera.

GEORGETTE

Semence de bécois. — En semez-vous une pincée vers moi?

Réo. — M'inscririez-vous dans votre carnet pour un tour de Réo, car la belle saison revient vite, vous savez?

Oeil qui voit tout. — Avez-vous vu la petite Miette?

Henri de Brabant. — Puis-je vous demander un beau sourire, quoique petite?

MIE KETTE

Vieille Sorcière. — Je vous souhaiterais près de moi pour "lire mes cartes" ou "tirer ma tasse". M'en diriez-vous de belles choses? On n'est pas sorcière pour rien, je suppose!

René de la Lande. — Elle sera bientôt fleurie la grande bande et mon gentil fréro m'accordera-t-il alors le droit de passer sur "ses terrains" où il doit faire si bon de se griser au contact de tant de parfums?

Coeur de Ror. — Domage qu'il soit si dur voir ce cœur, je lui aurais demandé un peu d'amitié.

Gai printemps. — Que fait-il notre gai, gai printemps? Tendres baisers d'une toujours amie

J'AIME ET J'ESPERE

Henriette. — Un soir de l'automne dernier, en évitant votre silhouette, j'avais griffonné l'acrostiche que voici:

Henriette est son nom; son regard sympathique Et son geste et sa voix, unis à son courrier, Nous peignent de son cœur l'indulgente bonté.

Regardez son sourire à la grâce magique; Happele le vôtre et dans son charme unique, Enlace sans retour votre cœur à son cœur.

Tournez vers d'autres voies vos jeunes confidences; Toujours à son adresse iront vos préférences; Elle est la mienne aimée; c'est elle la vraie sœur.

Comme il m'est revenu dans la mémoire aujourd'hui, j'ai pensé de vous l'offrir à l'occasion de Paques, avec mon amitié et mes vœux.

B. B. Sérieux. — J'ai oui dire que vous alliez vous aussi partir pour là-bas... Dites, avec Marg, que je salue en passant, parlez-vous quelquefois de

CONSTANCE?

Vieille Sorcière. — S.V.P. Vieille Sorcière, montrez-moi du bout de votre baguette magique la petite "Pierrette" que je cherche... Elle est sûrement au rucher mais je l'ai perdue de vue... Je puis compter sur votre pouvoir... et je vous paie du meilleur de mon amitié.

Postillon d'Amour. — Connaissez-vous l'incognito de ma "Pierrette"? Peut-être vous l'a-t-elle dévoilé, car je sais qu'elle estime "les postillons d'amour"... q. Dites-moi son secret. Je vous paierai royalement d'amitié...

PIERROT ROI

Errante Inconnue. — Votre histoire de "dent"... N'a rien de bien mordant!

Princesse Lina. — Lina Me flatte... La chatte Est là!

L'homme qui rit. — Autrement dit, vous êtes Ce soleil des Nippons Qui nous fait des risettes Dessus des écussons!

René de la Lande, Lucette, Miss Thé Rieuse. — Comme pour une fois, Je ne sais quoi vous dire, Un bonjour pour vous trois, Cela va-t-il suffire?

JACASSE

Lueur d'espérance. — Soyez remerciée pour vos bonnes paroles. Revenez-moi souvent. Si je demeure loin de vous, mes pensées vont souvent vous rejoindre.

Lune d'Amour et Clair de Lune. Je vous aime toutes deux. Je me sens si petite auprès de vous. Venez à moi.

Les Amitiés Franco-Canadiennes

Vous désirez une distraction saine, instructive, captivante? En ayant soin de mentionner Le Cercle Littéraire "Les Abeilles", adressez-vous aux "Amitiés Franco-Canadiennes" qui pourront vous procurer des correspondants privés ou commerciaux dans le monde entier. Adressez:

Les Amitiés Franco-Canadiennes. 91 et 92, Boul. Richard-Lenoir, Paris XIe, France.

Sirop de Maïs

EDWARDSBURG

CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

La session provinciale

Pas de crédit agricole

Le gouvernement provincial refuse de venir en aide aux cultivateurs — Amendement Fortin à la motion Barré

La Chambre a disposé la semaine dernière de la motion Barré. Le gouvernement provincial refuse ainsi d'aider les cultivateurs par un crédit agricole. C'est ce que veut dire l'amendement Fortin, qui suggère de s'en tenir à aider d'avance les Caisses Populaires.

Mercredi, M. Barré a repris le débat sur sa motion.

M. Barré

M. Barré: J'ai été surpris, je l'avoue, de la conduite du député des Deux-Montagnes, qui a proposé un amendement à ma motion sur le crédit agricole. Je croyais que M. Sauvé profiterait de l'expérience du passé. En effet, son amendement ne peut que méler les cartes et permettre au gouvernement d'échapper à la question et de ne pas se prononcer. Le fil de la loi Dillon a été préparé par un membre éminent de l'opposition pour des motifs que j'ignore; cette fois, c'est un autre membre de l'opposition qui, faisant le jeu du gouvernement et pour des motifs que j'ignore, contribue à embrouiller cette question du crédit agricole.

Point d'ordre de M. Sauvé

M. Jean-Paul Sauvé soulève un point d'ordre: Le député de Rouville n'a pas le droit de dire que je fais le jeu du gouvernement pour des motifs qu'il ignore. J'ai donné devant cette Chambre les motifs de mon amendement et le député de Rouville est le seul à les ignorer, si tant est qu'il les ignore.

M. Barré: Quand je dis que j'ignore les motifs du député des Deux-Montagnes, je veux dire que ceux qu'il a donnés ne m'ont pas convaincu et j'exprime une opinion personnelle qui, d'autre part, n'est nullement injurieuse.

M. Duplessis: Le député de Rouville vient de laisser entendre qu'en présentant son amendement, le député de Deux-Montagnes était mu par autre sentiment que l'intérêt public. Cela est contraire aux règlements de cette Chambre et le député de Rouville n'a pas le droit d'imputer de tels sentiments à son collègue de Deux-Montagnes.

M. Guertin: Le député de Rouville n'a pas imputé de motifs équivoques au député de Deux-Montagnes puisqu'il a déclaré qu'il ignorait les motifs de M. Sauvé. Je crois donc, continue le député de Hull, que M. Barré n'a pas transgressé les règlements de la Chambre et qu'il convient de le laisser continuer son discours.

Point d'ordre écarté

M. T. D. Bouchard: Il y a un règlement de la Chambre qui dit, en effet, qu'un député n'a pas le droit d'imputer des motifs équivoques à un de ses collègues. Mais je ne crois pas que le fait de dire qu'on ignore les motifs qui ont fait agir quelqu'un fasse planer un soupçon sur la sincérité ou l'honnêteté de ces motifs. Je crois donc que le point d'ordre n'était pas fondé.

Le député de Rouville poursuit son discours. Il affirme que si le député des Deux-Montagnes a appelé toute sa parenté pour dire son intérêt et son amour pour la terre, lui n'a tout simplement besoin de signaler qu'il est cultivateur, attaché à un bien et qu'il voudrait pouvoir y placer ses fils.

Puis se pacifiant quelque peu, M. Barré dit que la question est trop importante pour jouer au plus fin. Il se sent que l'amendement soit mieux rédigé, mais il est assurément plus vague et ne rime à rien.

Le grand défaut du prêt fédéral c'est de comporter un taux d'intérêt trop élevé, poursuit le député de Rouville. Or, la motion du député des Deux-Montagnes ne parle

La date qui suit votre nom, sur la bande d'adresse de votre journal, vous dira si votre abonnement est échoué. S'il est échoué, votre renouvellement est attendu; votre journal a besoin que vous vous acquittiez sans retard.

MALADES DESESPERÉS

REPRENEZ COURAGE !...

La merveilleuse méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous sauvera.

Les vingt traitements de l'abbé HAMON,

comprendent: Diabète, Albumine, Prostate, Rhumatisme, Anémie, Vertige, Névralgie, Épilepsie, Hémiparésie, Maladies des Femmes, Vers Intestinaux, Diarrhée, Obésité, Paralysie, Artériosclérose, Bouffissure, Exostose, Varices, Hémorroïdes, Hémorragies, Bronchite, Asthme, Tuberculose, Cœur, Reins, Foie, Constipation, Ulcères de l'estomac, Ulcères Vaginaires, Eczéma, etc., etc., et toutes maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative, 40 pages, illustrée, française ou anglaise, envoyée gratuite et franco, sur demande. Adressez:

Laboratoires Botaniques et Marins

480, rue Ste-Hélène

MONTREAL, QUE.

Agents demandés dans chaque comté du pays

la le grand problème, non seulement du point de vue économique, mais du point de vue social et national. Car si nos jeunes gens ne peuvent trouver un emploi suffisant pour fonder un foyer, ils ne pourront se marier. Et alors c'est la baisse de la natalité, diminution de notre influence au pays, appauvrissement constant et progressif, dégradation aussi de la mentalité, ruine de notre main-d'œuvre spécialisée, etc.

Le meilleur moyen de placer les jeunes gens et résoudre le problème du chômage, c'est le retour à la terre et le maintien des fils de cultivateurs sur le sol.

Or, il faut pour cette fin un crédit agricole. Crédit agricole qui sera une économie sensible, parce qu'il gardera dans l'industrie agricole des gens qualifiés, qu'il évitera d'augmenter le nombre des chômeurs des villes. (On sait qu'une famille de 13 ou 14, à Montréal coûte \$800 par an rien qu'en secours directs). Ce crédit agricole empêchera aussi des injustices criantes, surtout lorsque se produira la reprise des affaires, alors que la plus-value des terres sera une tentation très forte pour les spéculateurs d'évincer les cultivateurs endettés.

Le crédit agricole fédéral est inefficace dans notre province. Il faut un crédit mieux approprié à nos besoins.

Nous avons devant nous, pour nous en substance M. Duplessis, trois motions. La motion initiale du député de Rouville a du bon; elle manque cependant de quelques éléments essentiels. Le député des Deux-Montagnes, dont il faut reconnaître les mérites et louer le talent, a présenté un amendement qui contient tout ce qu'il y a de bon dans la motion Barré et qui ajoute les éléments qui lui manquent. C'est une motion presque parfaite, à déduire le député d'Iberville, que je félicite de sa sincérité et de son courage. Il me semble que cet amendement devrait satisfaire tout le monde.

Cet amendement ne comporte aucun blâme. Il reconnaît la nécessité d'un crédit, recommande la formation d'une commission impartiale qui émettra des obligations garanties par le gouvernement sans qu'il lui en coûte un sou. Voilà quelque chose de pratique et d'efficace.

Le député de Beauce propose le statu quo, sauf l'augmentation des octrois en faveur des Caisses populaires. Ce système ne peut donner satisfaction dans les conditions actuelles; l'expérience le démontre. On devrait donc rejeter le sous-amendement Fortin et adopter l'amendement Sauvé.

Deux votes

Le vote est pris. Le sous-amendement Fortin est adopté par un vote de 40 à 12. MM. Lamoureux et Thibault votant contre avec la gauche.

La Chambre est ensuite appelée à se prononcer sur l'amendement Sauvé tel qu'amendé par le sous-amendement Fortin. M. Duplessis déclare appuyer la motion Barré de préférence à la proposition Fortin. L'amendement Sauvé amendé est battu par un vote de 47 à 13. MM. Charbonneau, Thibault et Lamoureux votant avec l'opposition.

L'orateur invite ensuite M. Barré à prendre la parole avant le vote sur sa motion amendée.

M. Laurent Barré

Le député de Rouville n'est évidemment pas de bonne humeur. Après les mutilations qu'on a fait subir à mon amendement, déclare-t-il, je ne reconnais plus. Je n'ai pas la formation légale et les talents de beaucoup de députés de cette Chambre mais il me semble que dans nos campagnes, il y a assez de bon sens qui trahisse que j'ai dû en ramasser quelque peu. Et c'est pourquoi je veux exprimer les sentiments que j'éprouve après toutes ces procédures.

M. Barré dit que le gouvernement jette l'argent pour les ponts, les boulevards luxueux, pourquoi n'aiderait-il pas les cultivateurs? Si le gouvernement ne veut rien faire, qu'il ne fasse rien, mais qu'il cesse son hypocrite conduite de protestation sans cesse de son amour pour le cultivateur.

L'agriculture est la base de tout. La base paraît moins que la coupole, elle est moins bien "peinturée" mais c'est tout de même la partie essentielle de l'édifice.

Tous les jours, on se demande: Où allons-nous avec la question du chômage? La situation est très grave, et si on ne veut rien faire pour consolider la base de l'édifice, qu'on en prenne ses responsabilités. Si on ne fait rien pour la classe agricole, il ne restera bientôt plus personne sur qui l'on pourra compter pour soutenir l'édifice. On sera en face d'un peuple de chômeurs qui chercheront à partager avec ceux qui ont quelque chose.

Et ces enfants de la campagne, nous les faisons sains, vigoureux, solides, pour la gloire du peuple canadien-français. Nous croyons que la classe agricole a le droit de compter sur l'appui du gouvernement, pour les placer, comme ceux des villes. N'est-ce pas un crime que d'apprendre à tous ces jeunes le métier de paresseux? C'est un crime qui mérite d'être stigmatisé. Et où sont les criminels?

Avec le quart des argent qui se gaspille, il y aurait des ressources amplement suffisantes pour alimenter un crédit rural qui permettrait le placement des fils de cultivateurs sur des lots et des terres, qui empêcheraient les jeunes gens de venir augmenter le nombre des chômeurs et les charges des pouvoirs publics obligés de leur donner à manger.

Qu'on n'agisse pas trop tard!

Certes, il y a une loi de retour à la terre; mais pour en bénéficier, il faut qu'un fils de cultivateur devienne chômeur en ville. A la campagne, nous croyons que ce n'est pas en enseignant la paresse que l'on fera de bons colons. On dira que je suis extrémiste et violent. Je réponds: J'ai prêché des réformes qui m'ont valu des avanies et ces réformes ont été faites par ceux qui me traitaient de bolcheviste. Nous aurons le crédit agricole, je ne crains pas de le prédire; fasse le ciel que ce ne soit pas trop tard.

On se réveillera quand la base sera ébranlée, et alors il faudra tout reconstruire... à moins que la reconstruction ne soit impossible, faute de ressources et d'éléments sains. On dira que je réclame trop pour la classe agricole. Je suis disposé à faire un compromis. Si on croit ne pas pouvoir rien faire, qu'on ne fasse rien! Mais pour l'amour du bon Dieu, que l'on cesse ces protestations d'amour pour le cultivateur, qu'on lui laisse la paix!

Le vote est pris. Le gouvernement vote pour la motion Barré amendée, mais l'opposition, y compris M. Barré lui-même, ne veut pas reconnaître cet enfant défiguré. M. Lamoureux vote encore avec la gauche.

Le bill de l'industrie laitière

La Chambre a aussi étudié en Comité plénier le bill des produits laitiers.

Les premières clauses sont adoptées sans discussion. A l'article sixième, on formule quelques objections. Le député de Rouville se demande si les pouvoirs que l'on veut accorder à la Commission de l'industrie laitière ne viendront pas en conflit avec la loi fédérale de l'office des débouchés commerciaux.

M. Taschereau: M. Bennett m'a fait parvenir le texte du bill qui a été adopté en première lecture. Il est évident que l'on se rend compte que ce projet soulève une question de constitutionnalité. Le premier ministre annonce qu'il nous fera parvenir le texte d'une autre loi relative aux hypothèques et qui complètera celle-ci. Ces lois viendront en conflit avec celle que nous étudions mais Ottawa demandera notre coopération pour l'application de sa loi. Il est possible que nous acceptons cette loi mais nous ne la savons pas encore parce que nous ne connaissons pas le texte définitif.

M. Guertin: Il y aura conflit au sujet du commerce interprovincial du lait.

M. Taschereau: Nous sommes à étudier spécialement ce point et je crois que dès demain nous pourrions modifier le bill pour donner satisfaction à nos producteurs de lait. Il n'y a pas de doute que la loi fédérale que l'on vient de présenter empêche sur les droits des provinces quand on veut accorder à une Commission le droit de fixer les prix du lait chez nous.

M. Duplessis: Le projet fédéral est susceptible d'amendement. Si l'office des débouchés commerciaux doit s'appliquer chez nous pour certains points, je crois que nous devons tout de même passer la loi que nous étudions. J'ai préconisé la création d'une agence provinciale pour notre commerce et sur le point de l'industrie laitière en particulier, je crois qu'il importe que nous nous protégeons nous-mêmes.

M. Barré: Je ne me prononce pas sur la loi fédérale et je n'ai pas exprimé l'opinion qu'on devrait la préférer à la nôtre. J'ai soulevé la question de la possibilité des conflits.

M. Taschereau: Je crois qu'avant de laisser contrôler toutes nos industries agricoles, minières, papeterie, etc., par le fédéral, il faudra y regarder deux fois. Nous sommes une minorité dont on n'a pas toujours respecté les droits et il ne faudrait pas que notre province devienne un "camping ground" pour les producteurs des autres provinces.

M. Godbout parle dans le même sens et on continue l'étude du bill.

M. Sauvé demande si le ministre de l'Agriculture a pris une décision quant au nombre des commissaires. M. Godbout rétorque qu'il lui semble préférable de nommer trois commissaires. Cependant aucune décision n'a été prise. M. Duplessis dit qu'il préférerait une commission de cinq membres, commission représentative.

L'opposition voudrait que la Commission fut nommée durant bonne conduite et non bon plaisir mais le gouvernement veut se réserver le droit de changer les commissaires ou abolir la commission si les circonstances l'exigent.

On adopte l'article 6 et le Comité rapporte progrès.

Le grand problème, non seulement du point de vue économique, mais du point de vue social et national. Car si nos jeunes gens ne peuvent trouver un emploi suffisant pour fonder un foyer, ils ne pourront se marier. Et alors c'est la baisse de la natalité, diminution de notre influence au pays, appauvrissement constant et progressif, dégradation aussi de la mentalité, ruine de notre main-d'œuvre spécialisée, etc.

Le meilleur moyen de placer les jeunes gens et résoudre le problème du chômage, c'est le retour à la terre et le maintien des fils de cultivateurs sur le sol.

Or, il faut pour cette fin un crédit agricole. Crédit agricole qui sera une économie sensible, parce qu'il gardera dans l'industrie agricole des gens qualifiés, qu'il évitera d'augmenter le nombre des chômeurs des villes. (On sait qu'une famille de 13 ou 14, à Montréal coûte \$800 par an rien qu'en secours directs). Ce crédit agricole empêchera aussi des injustices criantes, surtout lorsque se produira la reprise des affaires, alors que la plus-value des terres sera une tentation très forte pour les spéculateurs d'évincer les cultivateurs endettés.

Le crédit agricole fédéral est inefficace dans notre province. Il faut un crédit mieux approprié à nos besoins.

Nous avons devant nous, pour nous en substance M. Duplessis, trois motions. La motion initiale du député de Rouville a du bon; elle manque cependant de quelques éléments essentiels. Le député des Deux-Montagnes, dont il faut reconnaître les mérites et louer le talent, a présenté un amendement qui contient tout ce qu'il y a de bon dans la motion Barré et qui ajoute les éléments qui lui manquent. C'est une motion presque parfaite, à déduire le député d'Iberville, que je félicite de sa sincérité et de son courage. Il me semble que cet amendement devrait satisfaire tout le monde.

Cet amendement ne comporte aucun blâme. Il reconnaît la nécessité d'un crédit, recommande la formation d'une commission impartiale qui émettra des obligations garanties par le gouvernement sans qu'il lui en coûte un sou. Voilà quelque chose de pratique et d'efficace.

Le député de Beauce propose le statu quo, sauf l'augmentation des octrois en faveur des Caisses populaires. Ce système ne peut donner satisfaction dans les conditions actuelles; l'expérience le démontre. On devrait donc rejeter le sous-amendement Fortin et adopter l'amendement Sauvé.

Cet amendement ne comporte aucun blâme. Il reconnaît la nécessité d'un crédit, recommande la formation d'une commission impartiale qui émettra des obligations garanties par le gouvernement sans qu'il lui en coûte un sou. Voilà quelque chose de pratique et d'efficace.

Le député de Beauce propose le statu quo, sauf l'augmentation des octrois en faveur des Caisses populaires. Ce système ne peut donner satisfaction dans les conditions actuelles; l'expérience le démontre. On devrait donc rejeter le sous-amendement Fortin et adopter l'amendement Sauvé.

Cet amendement ne comporte aucun blâme. Il reconnaît la nécessité d'un crédit, recommande la formation d'une commission impartiale qui émettra des obligations garanties par le gouvernement sans qu'il lui en coûte un sou. Voilà quelque chose de pratique et d'efficace.

Le député de Beauce propose le statu quo, sauf l'augmentation des octrois en faveur des Caisses populaires. Ce système ne peut donner satisfaction dans les conditions actuelles; l'expérience le démontre. On devrait donc rejeter le sous-amendement Fortin et adopter l'amendement Sauvé.

Le vote est pris. Le sous-amendement Fortin est adopté par un vote de 40 à 12. MM. Lamoureux et Thibault votant contre avec la gauche.

La Chambre est ensuite appelée à se prononcer sur l'amendement Sauvé tel qu'amendé par le sous-amendement Fortin. M. Duplessis déclare appuyer la motion Barré de préférence à la proposition Fortin. L'amendement Sauvé amendé est battu par un vote de 47 à 13. MM. Charbonneau, Thibault et Lamoureux votant avec l'opposition.

L'orateur invite ensuite M. Barré à prendre la parole avant le vote sur sa motion amendée.

M. Laurent Barré

Le député de Rouville n'est évidemment pas de bonne humeur. Après les mutilations qu'on a fait subir à mon amendement, déclare-t-il, je ne reconnais plus. Je n'ai pas la formation légale et les talents de beaucoup de députés de cette Chambre mais il me semble que dans nos campagnes, il y a assez de bon sens qui trahisse que j'ai dû en ramasser quelque peu. Et c'est pourquoi je veux exprimer les sentiments que j'éprouve après toutes ces procédures.

M. Barré dit que le gouvernement jette l'argent pour les ponts, les boulevards luxueux, pourquoi n'aiderait-il pas les cultivateurs? Si le gouvernement ne veut rien faire, qu'il ne fasse rien, mais qu'il cesse son hypocrite conduite de protestation sans cesse de son amour pour le cultivateur.

L'agriculture est la base de tout. La base paraît moins que la coupole, elle est moins bien "peinturée" mais c'est tout de même la partie essentielle de l'édifice.

Tous les jours, on se demande: Où allons-nous avec la question du chômage? La situation est très grave, et si on ne veut rien faire pour consolider la base de l'édifice, qu'on en prenne ses responsabilités. Si on ne fait rien pour la classe agricole, il ne restera bientôt plus personne sur qui l'on pourra compter pour soutenir l'édifice. On sera en face d'un peuple de chômeurs qui chercheront à partager avec ceux qui ont quelque chose.

Et ces enfants de la campagne, nous les faisons sains, vigoureux, solides, pour la gloire du peuple canadien-français. Nous croyons que la classe agricole a le droit de compter sur l'appui du gouvernement, pour les placer, comme ceux des villes. N'est-ce pas un crime que d'apprendre à tous ces jeunes le métier de paresseux? C'est un crime qui mérite d'être stigmatisé. Et où sont les criminels?

Avec le quart des argent qui se gaspille, il y aurait des ressources amplement suffisantes pour alimenter un crédit rural qui permettrait le placement des fils de cultivateurs sur des lots et des terres, qui empêcheraient les jeunes gens de venir augmenter le nombre des chômeurs et les charges des pouvoirs publics obligés de leur donner à manger.

Qu'on n'agisse pas trop tard!

Certes, il y a une loi de retour à la terre; mais pour en bénéficier, il faut qu'un fils de cultivateur devienne chômeur en ville. A la campagne, nous croyons que ce n'est pas en enseignant la paresse que l'on fera de bons colons. On dira que je suis extrémiste et violent. Je réponds: J'ai prêché des réformes qui m'ont valu des avanies et ces réformes ont été faites par ceux qui me traitaient de bolcheviste. Nous aurons le crédit agricole, je ne crains pas de le prédire; fasse le ciel que ce ne soit pas trop tard.

On se réveillera quand la base sera ébranlée, et alors il faudra tout reconstruire... à moins que la reconstruction ne soit impossible, faute de ressources et d'éléments sains. On dira que je réclame trop pour la classe agricole. Je suis disposé à faire un compromis. Si on croit ne pas pouvoir rien faire, qu'on ne fasse rien! Mais pour l'amour du bon Dieu, que l'on cesse ces protestations d'amour pour le cultivateur, qu'on lui laisse la paix!

Le vote est pris. Le gouvernement vote pour la motion Barré amendée, mais l'opposition, y compris M. Barré lui-même, ne veut pas reconnaître cet enfant défiguré. M. Lamoureux vote encore avec la gauche.

Le bill de l'industrie laitière

La Chambre a aussi étudié en Comité plénier le bill des produits laitiers.

Les premières clauses sont adoptées sans discussion. A l'article sixième, on formule quelques objections. Le député de Rouville se demande si les pouvoirs que l'on veut accorder à la Commission de l'industrie laitière ne viendront pas en conflit avec la loi fédérale de l'office des débouchés commerciaux.

M. Taschereau: M. Bennett m'a fait parvenir le texte du bill qui a été adopté en première lecture. Il est évident que l'on se rend compte que ce projet soulève une question de constitutionnalité. Le premier ministre annonce qu'il nous fera parvenir le texte d'une autre loi relative aux hypothèques et qui complètera celle-ci. Ces lois viendront en conflit avec celle que nous étudions mais Ottawa demandera notre coopération pour l'application de sa loi. Il est possible que nous acceptons cette loi mais nous ne la savons pas encore parce que nous ne connaissons pas le texte définitif.

M. Guertin: Il y aura conflit au sujet du commerce interprovincial du lait.

M. Taschereau: Nous sommes à étudier spécialement ce point et je crois que dès demain nous pourrions modifier le bill pour donner satisfaction à nos producteurs de lait. Il n'y a pas de doute que la loi fédérale que l'on vient de présenter empêche sur les droits des provinces quand on veut accorder à une Commission le droit de fixer les prix du lait chez nous.

M. Duplessis: Le projet fédéral est susceptible d'amendement. Si l'office des débouchés commerciaux doit s'appliquer chez nous pour certains points, je crois que nous devons tout de même passer la loi que nous étudions. J'ai préconisé la création d'une agence provinciale pour notre commerce et sur le point de l'industrie laitière en particulier, je crois qu'il importe que nous nous protégeons nous-mêmes.

M. Barré: Je ne me prononce pas sur la loi fédérale et je n'ai pas exprimé l'opinion qu'on devrait la préférer à la nôtre. J'ai soulevé la question de la possibilité des conflits.

Lettre hebdomadaire

(Station expérimentale, St-Anne de la Pocatière, Qué.)

BIEN CALCULER SERT BEAUCOUP

Les années difficiles que nous traversons devraient nous induire à marcher vers un but défini, à savoir la coordination des plans de toutes les branches de l'exploitation de façon à en retirer le plus de profits possibles.

Le temps utilisé à faire des plans paie souvent dix fois plus que le temps employé aux travaux matériels. Bien que beaucoup de cultivateurs reconnaissent la nécessité d'avoir un plan bien tracé avant d'entreprendre une exploitation quelconque, trop encore ne paraissent même pas en soupçonner les avantages. Prenons en agriculture, certains gardent soit cent ou cinquante poules quand d'autres gardent ce qui leur reste, en lèvement fait des cochons. Il n'y a pas le moindre doute que ces derniers n'ont pas élaboré de plan, se disant qu'ils prendront ce qu'il y aura.

Ainsi celui qui veut garder des poules doit commencer par s'assurer d'un bon local, se procurer de bonnes poules et bien étudier les lois et méthodes d'élevage. Si des poussins sont employés pour former le troupeau le nombre à acheter au printemps sera établi en calculant sur une base de 50 p. c. s. v. et une mortalité de 20 p. c. pour les rendre à l'âge adulte. Donc pour avoir 50 bonnes poulettes à l'automne, il faudra de 125 à 140 poussins.

PLUS DE PRUDENCE DANS LES ACHATS

Dans les achats de pommes de terre, il faut bien se rappeler qu'il n'y a seulement que la semence certifiée Extra No 1 qui peut être vendue comme patates de semence. Il ne suffit pas non plus pour avoir des patates de semence qu'il y ait une étiquette sur la poche. Méfiez-vous des étiquettes portant les mots "Canada No 1" "de choix", "Extra No 1". Elles vous donnent aucune garantie que ces pommes de terre sont bonnes pour la semence et le plus souvent contiennent 100 pour cent de maladies à virus telles que mosaïque et enroulement des feuilles.

Exigez toujours de vos vendeurs les étiquettes officielles de certification du ministère fédéral de l'Agriculture indiquant de façon claire et précise le nom de la variété, le numéro du producteur ainsi que le numéro et la date de l'inspection.

Ne mettez pas trop de confiance dans les autres étiquettes, elles indiquent que les pommes de terre ne sont bonnes pour la consommation seulement.

En garde donc contre les vendeurs peu scrupuleux et exigez toujours qu'on vous livre des pommes de terre de semence certifiée portant l'étiquette officielle de certification. Ne vous laissez pas tromper il n'y a qu'une seule étiquette de certification; elle est de couleur verte pour la variété Montagne Verte, jaune pour la variété Irish Cobbler et blanche pour toutes les autres variétés.

AFIN DE CONTROLER LA DYSENTERIE

A la suite des rigueurs de l'hiver qui vient de finir, la dysenterie a fait son apparition dans pratiquement toutes les ruches hivernées en cave. Lorsque les abeilles couvrent l'entrée de la ruche de taches brunes qui sont leurs excréments, ayant une odeur désagréable, vous pouvez juger par là qu'elles sont affectées de la dysenterie. Avant même que l'heure de sortir les ruches soit arrivée, vous pouvez enrayer la maladie et sauver toutes les colonies en prenant les précautions suivantes:

Chauffer la cave de manière à maintenir la température à 48 degrés F. environ.

Aérer beaucoup la cave afin de faire disparaître les mauvaises odeurs dégagées par la maladie et garder l'air toujours pur.

Surveiller l'entrée des ruches afin de la tenir propre et ouverte pour que l'air y circule librement.

Balayer toutes les abeilles mortes sur le plancher afin de maintenir la cave très propre et faire brûler du papier d'Arménie afin de changer l'odeur de la cave.

Sortir les ruches aussitôt que possible et y désinfecter la cave immédiatement avec une solution d'une bouteille d'eau de javelle dans deux chaudières d'eau.

Peaux de lapins

Les lapins dont les peaux doivent être vendues ne devraient être abattus que pendant l'hiver: décembre, janvier, février et mars. Les peaux des lapins tués pendant les autres mois n'ont aucune valeur marchande. Les fourrures que l'on vend sous les noms divers de l'ermine, renard de Mandchourie, hermine de France, martre, seal électrique, chinchilla, et beaucoup d'autres, proviennent toutes de l'humble lapin.

Derrière chaque succursale — les ressources entières, l'organisation et l'expérience de toute l'institution

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT

... fruit de 116 années de fructueuses opérations ...

L'orge, l'avoine, le blé et le maïs produits au Canada sont des aliments excellents pour les bœufs de boucherie. Dans les essais d'en-

Dans l'industrie des conserves de viande pendant l'année finissant le 31 mars 1933, les animaux suivants ont été abattus sous la surveillance de la division fédérale

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Poirier, administrateur.

Exigez les meilleurs fertilisants

DEMANDEZ LES PRIX A

Coopérative Fédérée de Québec

130 ST-PAUL EST — MONTREAL

PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

LES GRAINES QUE VOTRE GRAND PERE SEMAIT

HECTOR L. DERY

Une commande d'essai

Si vous découpez cette annonce et l'attachez à une feuille blanche avec votre nom et votre adresse, nous enverrons ce que vous aurez choisi: espèces à votre choix, variétés à notre choix.

6 paquets pour 25 cts — 14 paquets pour 50 cts

30 paquets pour \$1.00

NOUS ENVERRONS LE MIEUX DANS CHAQUE VARIÉTÉ A CE PRIX.

Betterave à table, Bête d'Inde sucrée, Carotte à table, Céleri de conserve, Chou hâtif, Chou tardif, Chou rouge, Chou-fleur, Cornichon, Courge, Citrouille, Epinards, Fève à beurre jaune, Fève à beurre verte, Laitue frisée, Laitue pommée, Melon musqué (gravi), Melon d'eau (à confiture), Navet de table, Navet de conserve (chou de Nam), Oignon rouge (conservé), Oignon blanc (marinée), Panais — succulent, Persil frisé, Piment, Potiron, Pois de jardin, Radis, Salafis, Tomate hâtive rouge, Tomate hâtive rose, Tabac au choix, Graines de fleurs en mélange toutes sortes.

Hector L. Dery Limitée

32 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Demandez le catalogue GRATIS — MA. 6208

LE PLUS GRAND de Tous les PERFECTIONNEMENTS!

— le mécanisme du col-coussinet à billes protégé dans la nouvelle Viking "DIABOLO".

Il résout le problème de l'élimination de l'excès d'humidité hors du col-coussinet. Voici un col-coussinet à billes qui est absolument à l'épreuve de l'humidité. C'est la perfection en fait de souplesse de fonctionnement; il vous donne donc un écrémage uniforme qui prévient la perte de la crème et accroît vos profits. Comparez le col-coussinet de la Diabolo avec celui des autres machines.

La Nouvelle Ecrémeuse VIKING DIABOLO

COL-COUSSINET A BILLES

Voilà l'écrémeuse que vous finirez par acheter, PARCE QU'ELLE OFFRE:—

Col-coussinet protégé. Coussinets à billes S.K.F. Crémage automatique du mécanisme entier. Fonctionnement silencieux et facile. Accumulateur automatique par manivelle à rochet. Bol d'une construction améliorée. Structure